



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

# 1

<b>1.1</b>	Message	.05
<b>1.2</b>	Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence	.06
<b>1.3</b>	Profil	.06
<b>1.4</b>	Organigramme du groupe	.07
<b>1.5</b>	Actionnariat	.07
<b>1.6</b>	Présence dans le monde	.08
<b>1.7</b>	Quelques dates importantes	.10

# 2

<b>Performance économique en chiffres</b>		
<b>2.1</b>	Production d'huile de palme	.12
<b>2.2</b>	Production de caoutchouc naturel	.12
<b>2.3</b>	Production de semences	.12
<b>2.4</b>	Recherche et développement	.13
<b>2.5</b>	Perspectives de production	.14
<b>2.6</b>	Risques liés aux changements climatiques	.14

# 3

<b>Gouvernance responsable</b>		
<b>3.1</b>	Structure de gouvernance et méthodes de gestion	.15
<b>3.2</b>	Politiques, chartes et code éthique	.15
<b>3.3</b>	Déclaration des droits de l'homme	.16
<b>3.4</b>	Conformité aux exigences légales	.16
<b>3.5</b>	Respect volontaire d'autres normes	.18
<b>3.6</b>	Chaîne d'approvisionnement et traçabilité	.20
<b>3.7</b>	Normes des clients	.21
<b>3.8</b>	Plaintes et Grieffs	.21

# 4

<b>Un engagement social fort</b>		
<b>4.1</b>	L'engagement social du Groupe	.22
<b>4.2</b>	Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux	.22
<b>4.3</b>	Infrastructures sociales	.27
<b>4.4</b>	Sûreté des personnes et des biens immobiliers	.30
<b>4.5</b>	La santé : un levier de développement	.30
<b>4.6</b>	Soutenir l'éducation et la formation	.32
<b>4.7</b>	Micro-projets	.33

# 5

## Assurer la sécurité des employés

5.1	Le système de management de la sécurité	.37
5.2	Politique de sécurité et de santé au travail	.37
5.3	Comités de Santé et Sécurité au Travail	.37
5.4	Analyse de risques	.37
5.5	Formation & Sensibilisation	.39
5.6	Surveillance médicale	.40
5.7	Accidents du travail	.40

# 6

## Gestion des ressources naturelles

6.1	Système de gestion de l'environnement	.41
6.2	État des certifications en cours	.41
6.3	Les politiques	.42
6.4	Evaluations des 6 Hautes Valeurs de Conservation	.50
6.5	Programmes et plans	.50

# 7

## Contribution au développement local

7.1	Partenaires locaux	.53
7.2	Communautés locales	.55
7.3	Populations autochtones	.58

# 8

## Activités de communication

.61

## Annexes

Index GRI	.62
Glossaire	.65



# Rapport développement durable 2016

### 1.1 Message

Dans cette 5<sup>ème</sup> édition du rapport annuel, le Groupe présente toujours plus d'indicateurs et de détails sur ses activités : en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité au travail, de développement local et communautaire, etc. Cette année encore, une autre amélioration, le rapport suit les lignes directrices de la dernière version du Global Reporting Initiative (GRI).

L'année 2016 a été marquée par l'adoption de deux nouvelles politiques :

- une politique qualité qui traduit la volonté du Groupe à répondre de manière satisfaisante aux exigences toujours plus contraignantes de ses clients, tout en entraînant ses fournisseurs, notamment de matières premières, dans le même engagement ;

- une politique de gestion responsable appliquée dès le 1<sup>er</sup> décembre 2016 qui va au-delà d'un engagement pour un développement durable ; la politique intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables également à toute la chaîne d'approvisionnement.

Ces deux politiques ont été particulièrement bien accueillies par ses clients et les parties prenantes.

En 2016, le Groupe Socfin a consacré plus de 18 millions € aux infrastructures sociales, aux projets sociaux, à la santé, à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement.

Cette année écoulée fut marquée par une baisse des cours des matières premières dont l'impact a amené le Groupe à devoir ralentir le rythme de ses investissements tant agricoles et industriels que sociaux (-34% en 2016).

Malgré cela et parce qu'il est convaincu que ses activités doivent créer de la valeur pour tous, que cette valeur doit être partagée avec chacun, tout en assurant la viabilité économique de ses opérations, il a tenu à consacrer 21% de son budget total d'investissement au développement durable (contre 20% en 2015).

1) [http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017\\_03\\_22\\_Politique\\_Qualité.pdf](http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017_03_22_Politique_Qualité.pdf)

2) [http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017\\_03\\_22\\_Politique\\_gestion\\_responsable.pdf](http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017_03_22_Politique_gestion_responsable.pdf)

# 21%





« La politique de gestion responsable du Groupe intègre les aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute sa chaîne d’approvisionnement »

## 1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence

Les engagements du Groupe Socfin ont été formalisés dans sa nouvelle politique de gestion responsable diffusée et appliquée dès le 1<sup>er</sup> décembre 2016, et qui sera approuvée par son Conseil d’administration en 2017.

Cette politique, développée en impliquant de nombreuses parties prenantes internes et externes, va au-delà d’un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable ; elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d’approvisionnement du Groupe.

Via cette politique, le Groupe Socfin s’engage à mettre en oeuvre les meilleures pratiques de gestion et notamment à :

- réduire et prévenir ses impacts sur l’environnement,
- faciliter l’inclusion des petits producteurs,
- assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits producteurs,
- améliorer continuellement ses pratiques agricoles dont l’objectif est d’atteindre de meilleurs rendements.

La politique de gestion responsable contient également un engagement essentiel sur la mise en oeuvre d’une politique zéro-déforestation suivant l’approche HSC « Haut Stock de Carbone ». Les impacts de cette décision ont été évalués de manière précise et les projets en cours ont

été suspendus en attendant que les études soient terminées et autorisent la poursuite de ces développements.

Le Groupe Socfin y détaille aussi son engagement en matière de respect des droits de l’homme, et d’entretenir un dialogue transparent et ouvert avec tous, et en particulier les populations locales.

En matière de transparence, le Groupe Socfin compte :

- rendre sa chaîne d’approvisionnement en matières premières 100% traçable ;
- mettre en oeuvre une procédure ouverte, transparente et consultative pour la gestion des plaintes ;
- rapporter publiquement sur la mise en oeuvre de sa politique.

## 1.3 Profil

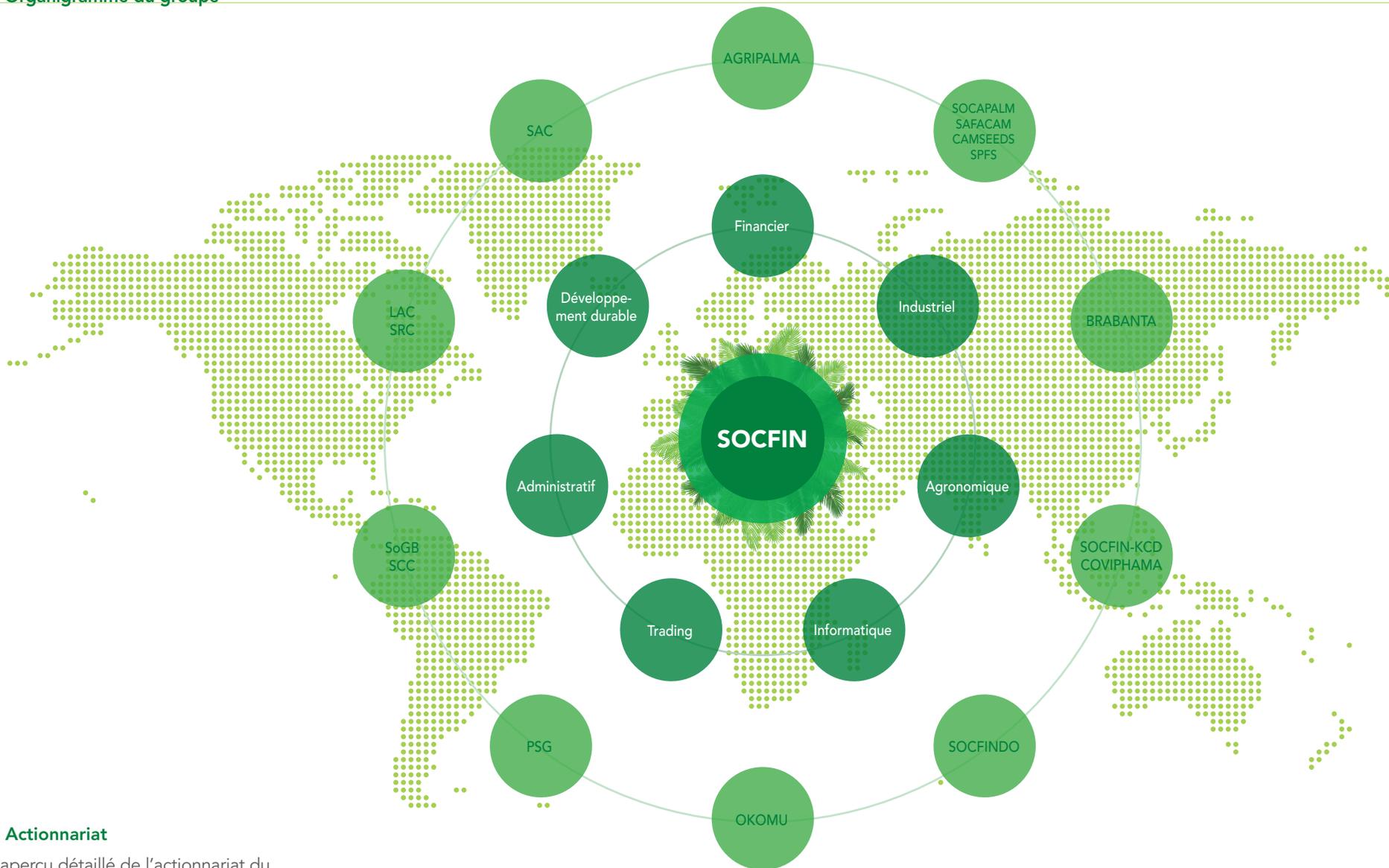
Le Groupe Socfin est un groupe agro-industriel créé au début du XXI<sup>ème</sup> siècle et spécialisé dans le développement d’infrastructures agro-industrielles de production d’huile de palme et de caoutchouc naturel.

Le Groupe Socfin comprend 15 sites agro-industriels implantés dans 8 pays d’Afrique Centrale et de l’Ouest et 2 pays d’Asie du Sud-Est.

Pour plus détails concernant ses activités et filiales opérationnelles, rendez-vous sur son site Internet :

<http://www.socfin.com/fr/groupe-socfin>.

## 1.4 Organigramme du groupe



## 1.5 Actionnariat

Un aperçu détaillé de l'actionnariat du Groupe Socfin est présenté dans son rapport annuel financier.

## 1.6 Présence dans le monde

1

### SIERRA LEONE SAC

Créée par SOCFIN en 2010  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 17 724 ha  
12 319 ha de palmiers à huile  
1 huilerie  
Emplois 3 128

2

### LIBERIA SRC

Acquise par SOCFIN en 2007  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 8 000 ha  
4 616 ha d'hévéas  
Emplois 517

### LAC

Acquise par SOCFIN en 1998  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 121 407 ha  
13 801 ha d'hévéas  
1 usine à caoutchouc  
Production de 17 339 T de caoutchouc  
Emplois 3 996

5

### NIGERIA OKOMU

Acquise par SOCFIN en 1990  
Extension acquise en 2014  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 33 113 ha  
7 335 ha d'hévéas  
14 464 ha de palmiers à huile  
1 huilerie  
1 palmisterie  
1 usine à caoutchouc  
Production de 6 635 T de caoutchouc  
Production de 36 260 T d'huile de palme  
Emplois 3 522

3

### CÔTE D'IVOIRE SoGB

Acquise par SOCFIN en 1994  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 34 712 ha  
15 861 ha d'hévéas  
7 471 ha de palmiers à huile  
1 huilerie  
1 palmisterie  
1 usine à caoutchouc  
Production de 53 413 T de caoutchouc  
Production de 35 277 T d'huile de palme  
Emplois 8 037

### SCC

Créée par SOCFIN en 2008  
1 usine à caoutchouc  
Production de 25 234 T de caoutchouc  
Emplois 255

4

### GHANA PSG

Acquise par SOCFIN en 2012  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 18 429 ha  
643 ha d'hévéas  
5 044 ha de palmiers à huile  
1 huilerie planifiée pour 2018  
1 usine à caoutchouc planifiée pour 2020  
Emplois 1 271

7

### SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE AGRIPALMA

Acquise par SOCFIN en 2013  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 4 917 ha  
2 210 ha de palmiers à huile  
1 huilerie opérationnelle en 2018  
Emplois 630



6

**CAMEROUN  
SAFACAM**

Acquise par SOCFIN en 2014  
Concession de 15 529 ha  
4 157 ha d'hévéas  
5 348 ha de palmiers à huile  
1 huilerie  
1 palmisterie  
1 usine à caoutchouc  
Production de 5 671 T de caoutchouc  
Production de 12 285 T d'huile de palme  
Emplois 2 758

**SOCAPALM**

Acquise par SOCFIN en 2000  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
6 sites  
Concession de 58 063 ha  
2 079 ha d'hévéas  
32 901 ha de palmiers à huile  
6 huileries  
Production de 95 644 T d'huile de palme  
Emplois 6 400

8

**REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
BRABANTA**

Acquise par SOCFIN en 2007  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 29 540 ha  
6 169 ha de palmiers à huile  
1 huilerie  
Emplois 2 954

**CAMSEEDS**

1 laboratoire de recherche  
Emplois 119

**SPFS**

Acquise par SOCFIN en 1999  
Pas de plantation  
1 raffinerie  
Production de 1 473 T d'huile raffinée  
Emplois 25

9

**CAMBODGE  
SOCFIN KCD**

Acquise par SOCFIN en 2007  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 6 659 ha  
1 usine à caoutchouc planifiée pour 2018  
3 893 ha d'hévéas  
Emplois 317

**COVIPHAMA**

Acquise par SOCFIN en 2013  
Terrain appartenant à l'État, en location  
Concession de 5 345 ha  
3 300 ha d'hévéas  
Emplois 161

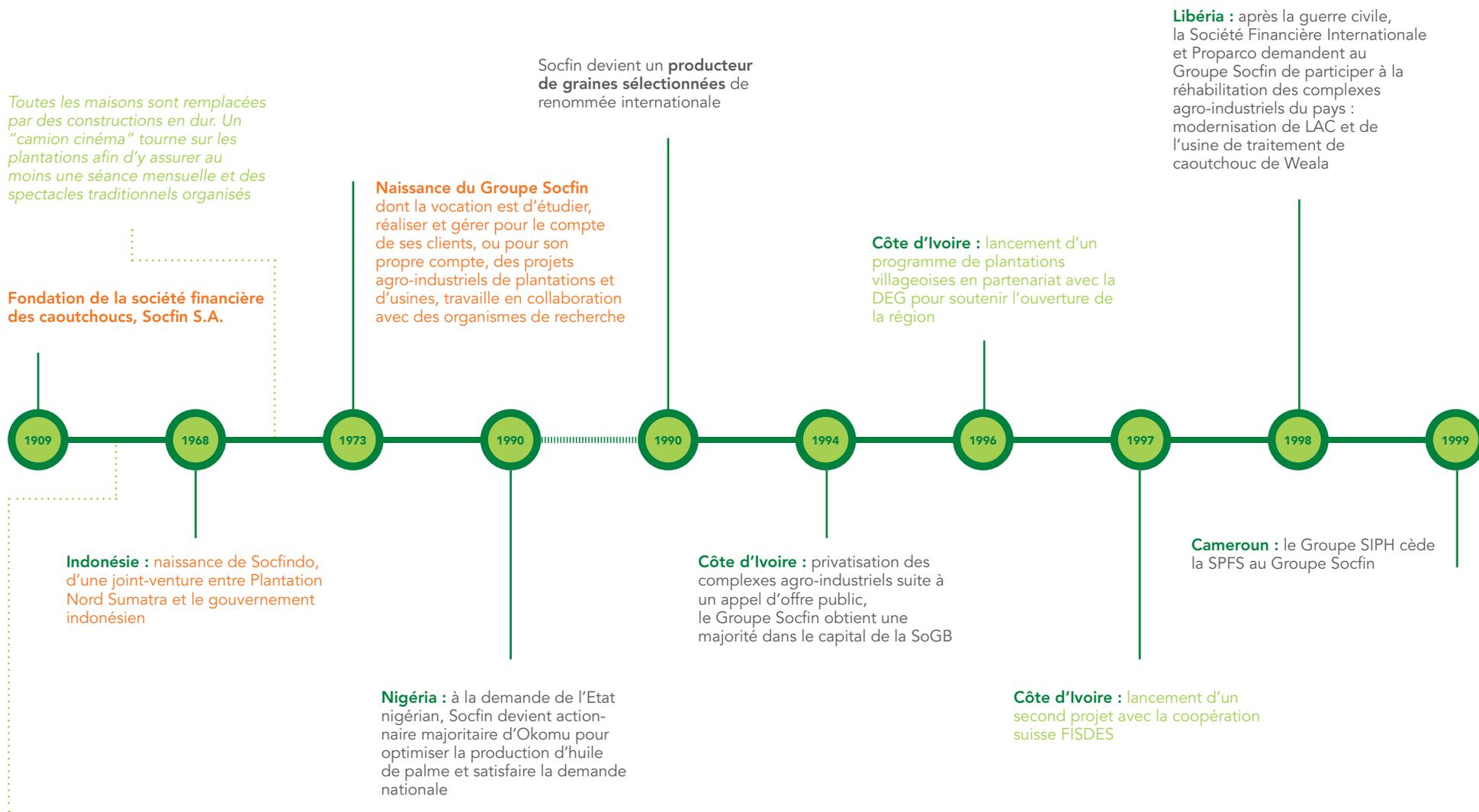
10

**INDONESIE  
SOCFINDO**

Créée par Socfin en 1968  
Domaine de l'État, bail emphytéotique  
Concession de 49 340 ha  
9 332 ha d'hévéas  
38 670 ha de palmiers à huile  
9 huileries  
1 raffinerie  
1 palmisterie  
2 usines à caoutchouc  
Production de 13 272 T de caoutchouc  
Production de 181 419 T d'huile de palme  
Production de 16,1 millions de semences  
Emplois 11 906

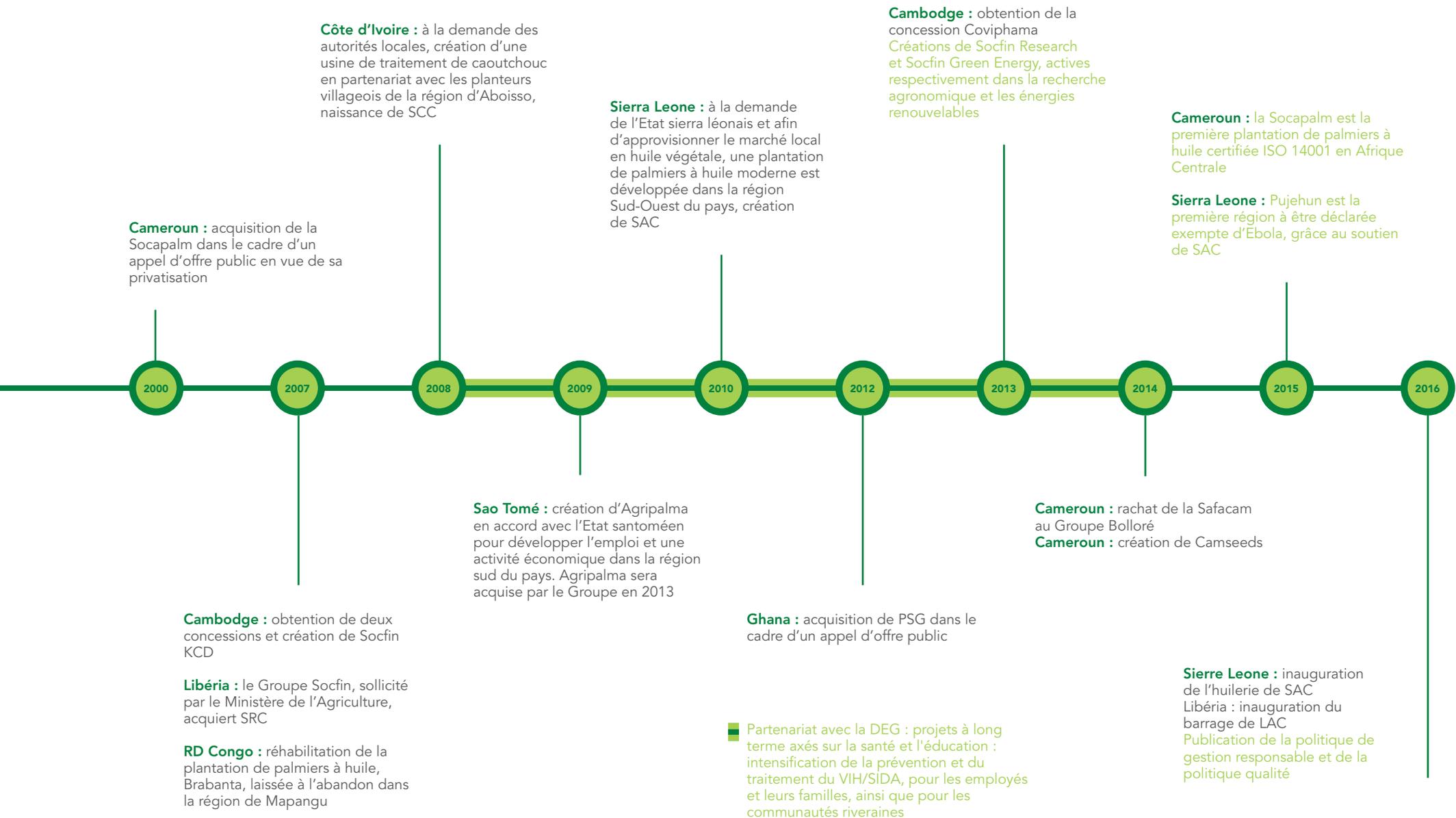
3) <http://www.socfin.com/fr/investisseurs>

## 1.7 Quelques dates importantes



Chaque village est doté d'une crèche, d'une école primaire, d'un dispensaire, d'une place des marchés, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé aux frais de l'Entreprise à proximité de son lieu de travail. Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales. Le Groupe est pionnier en matière d'agriculture tropicale responsable.

- Contexte historique
- Développement des projets
- RSE



# Performance économique en chiffres | 2

« Un chiffre d'affaires en progression »

Après une année 2015 particulièrement difficile, le Groupe Socfin a clôturé l'exercice 2016 avec une légère augmentation de son chiffre d'affaires, à 517,3 millions €.

En 2016, les investissements totaux du Groupe se sont élevés à 85,4 millions €. Fruit de cette politique d'investissement constant, au 31 décembre 2016, le Groupe Socfin disposait de 189 292 hectares en culture (124 495 hectares de palmiers à huile et 64 797 hectares d'hévéas) sur une surface totale de concession de près de 400 000 hectares.



?????????

## 2.1 Production d'huile de palme

Production en tonnes (2016)	
Huile de palme produite par ses plantations	356 012
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	20 798

Une baisse de 2,8% de la production est à remarquer en 2016 par rapport à 2015. Cette production, néanmoins satisfaisante, profite directement aux pays hôtes, puisqu'elle permet de participer à la satisfaction des besoins nationaux en huiles végétales. La plupart des pays d'Afrique produisent actuellement moins de 50% de leurs besoins nationaux.



2.2 Fonds de tasses, plantation

## 2.2 Production de caoutchouc naturel

Production en tonnes (2016)	
Caoutchouc sec produit par ses plantations	58 595
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	65 050

Une hausse de 1,3% de la production est à noter en 2016 par rapport à 2015. La culture d'hévéas est une source d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel est une alternative au caoutchouc synthétique et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone inépuisable.



2.3 Semences, Socfindo, Indonésie

## 2.3 Production de semences

En 2016, 16 064 000 semences de palmier à huile ont été commercialisées, soit un recul de 28,6% par rapport à 2015. Cette diminution s'explique par un tassement de la demande globale de semences de palmier à huile.



2.4 Palmiers, Camseeds, Cameroun



## 2.4 Recherche et développement

La recherche et le développement du Groupe est mené par Socfin Research<sup>4</sup>. Cette filiale a pour but principal de mener des recherches et des études de projets scientifiques dans le domaine agronomique, touchant, aujourd'hui, tant le palmier que l'hévéa. Elle collabore avec des instituts de recherche ainsi qu'avec diverses universités agronomiques.

Socfin Research soutient scientifiquement un laboratoire et une unité de sélection et d'amélioration de semences palmier situés au Cameroun au sein de la société Camseeds. La qualité des semences obtenues impacte directement et positivement la rentabilité et la durabilité des plantations ; notamment, en augmentant la productivité à l'hectare et la résistance aux maladies.



2.4 Socfin Research Socfindo

Socfin Research collabore avec l'Université Catholique de Louvain (UCL, Belgique) sur des problématiques phytosanitaires de l'hévéa. L'objectif est d'améliorer la santé des arbres en limitant (ou remplaçant totalement) l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux ; ce qui aura un impact significatif sur la protection des écosystèmes locaux.

Socfin Research investit aussi dans le rajeunissement des clones de greffe d'hévéa, une douzaine de clones ont d'ores et déjà été rajeunis (en partenariat avec l'Université de Gand, Belgique). Socfin Research est à la pointe de cette recherche en biotechnologie appliquée dans l'hévéaculture.

4) <http://www.socfin.com/fr/groupe-socfin/recherche-et-developpement>



2.6 Usine SoGB

Le Groupe Socfin participe également à des projets de recherche menés par l'Institut Français du Caoutchouc et par des clients spécifiques tels que Michelin.



La société Socfin Green Energy encadre les projets de production d'énergie verte du Groupe, tels que :

- Un barrage hydroélectrique au Libéria est mis en place pour subvenir aux besoins en énergie du projet et des villages.
- Recours à des chaudières à biomasse pour produire la vapeur nécessaire au processus d'usinage de l'huile de palme.
- Installation et utilisation de séchoirs à biomasse pour le séchage du caoutchouc naturel.

*La centrale hydroélectrique de LAC est fonctionnelle depuis juin 2016. Elle peut produire jusqu'à 4 300 MWh/an grâce à ses deux turbines. L'électricité produite est destinée à l'alimentation des villages, de l'usine et des bureaux.*

## **2.5 Perspectives de production**

Dans un souci de développement responsable de ses plantations, les départements agronomiques palmier et hévéa ont développé des manuels visant à standardiser les opérations agricoles et à généraliser les meilleures pratiques :

- Itinéraire Technique Hévéa
- The Socfin Oil Palm Manual.

Par exemple : le manuel palmier contient, en matière environnementale et de santé et sécurité au travail, des notices d'entretien et d'utilisation adéquate du matériel, des informations

sur les équipements de protection individuelle, des informations sur le traitement des déchets d'emballages ayant contenu les produits utilisés (engrais et produits phytosanitaires), des notices techniques sur la gestion intégrée des ravageurs, de la lutte antiérosive, etc.

L'utilisation optimale du matériel d'exploitation et économe des intrants et des produits phytosanitaires, aura un impact considérable sur la protection de l'environnement et permettra ainsi une diminution des frais d'exploitation.

## **2.6 Risques liés aux changements climatiques**

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet, incluent une analyse des risques liés aux changements climatiques. Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

4 300 MWh/an

# Gouvernance responsable | 3

## 3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Un chapitre complet sur la gouvernance d'Entreprise est disponible dans les rapports annuels respectifs de Socfin, Socfinasia et Socfinaf.

Le Conseil d'Administration de Socfin est régi par les dispositions de la Loi et des statuts de la Société. Il agit de manière collégiale et sert l'intérêt commun des actionnaires en veillant au développement durable du Groupe. Il définit sa composition, ses fonctions, ses responsabilités, ses obligations, ses pouvoirs et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion générale et des performances du Groupe, il approuve les transactions, il élabore les stratégies commerciales et en contrôle les budgets. Le Conseil joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît qu'elle est essentielle pour la réussite globale du Groupe, de ce fait il approuve les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et

Sociétés	Socfin	Socfinaf	Socfinasia
Holdings	Sociétés holding luxembourgeoises, dont le siège social est situé au 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Créées pour une durée illimitée et cotées en Bourse de Luxembourg		
Date de constitution	5 décembre 1959	22 octobre 1961	20 novembre 1972
Activités principales	Gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas		
Zones d'activités	Afrique Centrale et de l'Ouest et Asie du Sud-Est	Afrique Centrale et de l'Ouest	Asie du Sud-Est

humains nécessaires pour atteindre les objectifs.

Le Groupe est convaincu que la santé et la sécurité de ses employés et des autres parties prenantes, ainsi que la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, revêtent une importance stratégique pour son développement fructueux. Les sociétés opérationnelles réunissent un large éventail de compétences et d'expériences spécifiques aux pays en développement, et dans les domaines suivants : agriculture tropicale, ingénierie, finance, droit, commerce et développement durable.

## 3.2 Politiques, chartes et code éthique

Depuis sa création, le Groupe Socfin a toujours adopté une approche à long terme, basée sur le bon sens.

L'efficacité des ressources humaines, financières et naturelles, est une valeur essentielle dans la création des plantations. Aujourd'hui, cette vision est conceptualisée sous les termes « développement durable ».

En 2016, le Groupe Socfin a formalisé sa nouvelle politique de gestion responsable, qui comprend, en plus, des engagements en matière sociétale, de transparence et de traçabilité.

Le Groupe Socfin a réalisé une veille éthique en 2016 et a ainsi identifié les nouvelles préoccupations des parties prenantes. Et en 2017, il mettra à jour son code éthique<sup>5</sup> des employés et de l'Entreprise.

5) <http://www.socfin.com/fr/groupe-socfin/engagements>



### 3.3 Déclaration des droits de l'homme

Dans sa nouvelle politique de gestion responsable, le Groupe Socfin a réitéré son engagement continu à respecter et soutenir la Déclaration universelle des droits de l'homme, à reconnaître et respecter les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs de ses sous-traitants, les travailleurs temporaires et les travailleurs migrants, à reconnaître et respecter les droits des communautés locales et autochtones.

### 3.4 Conformité aux exigences légales

#### 3.4.1 Lois nationales environnementales et sociales

Le Groupe Socfin se conforme pleinement à la législation foncière des pays hôtes.

Aussi, lors de prospections en vue du développement de nouveaux projets, le Groupe Socfin concentre ses recherches sur des sites existants, en activité ou abandonnés, qui doivent être réhabilités.



3.4.1 Chefferie de Mbimbe, Cameroun

Sauf rares exceptions (Safacam et une partie d'Agripalma), les filiales du Groupe ne détiennent pas, directement ou indirectement, les concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme.

Ces concessions et les forêts qui en font partie, restent totalement propriété de l'État. Aucun accaparement de terres n'a lieu : le Groupe Socfin se conforme strictement à l'Approche « Haut Stock de Carbone » qui comprend la réalisation de cartographies participatives et s'assure ainsi du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des communautés éventuellement impactées.

Aussi, des procédures de veille juridique sont développées par les plantations et incluses dans leur système de gestion, comme ISO 14001, permettant d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non conformes.

#### 3.4.2 Pas de travail d'enfants

Socfin n'engage ou n'emploie aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Les plantations prennent des mesures adéquates pour prévenir cette pratique, elles vérifient l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires et paroissiaux (le cas échéant), les cartes d'identité et les permis de conduire.

Le Groupe Socfin ne fait aucune exception à cette politique, tous ses responsables sont parfaitement au courant de cette question et font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

*La Socfindo a développé un système de monitoring, par checklists, de la mise en œuvre effective des politiques liées aux droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et contre les comportements anti-concurrentiels.*

A cette fin, le Groupe Socfin a mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement mise en œuvre par les fournisseurs de matières premières et par les sous-traitants.

#### 3.4.3 Pas de travail forcé ou obligatoire

Le Groupe Socfin interdit explicitement le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gagé, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain.

*A la SoGB et à la SCC, les encadreurs techniques utilisent des checklists à remplir lorsqu'ils visitent les petits planteurs, pour vérifier que les droits de l'homme sont respectés dans la chaîne d'approvisionnement.*

- ✓ Politique de gestion responsable du Groupe
- ✓ Codes éthiques des employés et des Entreprises filiales
- ✓ Engagement applicable dans toute la chaîne d'approvisionnement et pour les sous-traitants

### 3.4.4 Pas de corruption

Le code éthique des employés et des filiales précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir des sommes illicites au nom de la Socfin ou d'une de ses filiales.

Il est interdit d'utiliser les fonds de l'Entreprise pour verser directement ou indirectement une rétribution en espèces, en biens, en services ou sous toute autre forme à un représentant de l'État ou d'un parti politique, à un candidat à des élections ou à un parti politique pour persuader le bénéficiaire de ne pas faire son devoir ou d'user de son influence.

Les employés du Groupe ne peuvent jamais remettre ou recevoir de paiements irréguliers ou de cadeaux dans leurs relations avec quiconque ayant un lien avec la vente ou l'achat de produits ou de services.

En outre, la société opérationnelle la plus exposée à ces pratiques, notre centrale d'achats Sodimex, a développé un code de déontologie spécifique qui encadre et limite drastiquement ces pratiques.

### 3.4.5 Pas de comportement anti-concurrentiel

Que ce soit dans le code éthique ou dans le code de déontologie de Sodimex, les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.

### 3.4.6 Contributions sociales

Toutes les filiales du Groupe Socfin appliquent à la lettre les lois sociales des pays hôtes. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées des fiches salariales et reversées au syndicat choisi par le travailleur.

*Au Cameroun, fin 2016, la Socapalm a informé ses sous-traitants qu'une couverture santé destinée à leurs employés serait dorénavant obligatoire.*

- ✓ Pas de travail d'enfants
- ✓ Pas de travail forcé ou obligatoire
- ✓ Pas de corruption
- ✓ Pas de comportement anti-concurrentiel

*Afin de compenser le coût engendré par cette assurance, la Socapalm majorera ses tarifs du montant nécessaire, retenu à la source sur la facture de prestations mensuelle de chaque contractuel.*

*Des visites médicales d'embauche seront organisées dès janvier 2017 par la Socapalm afin de confirmer l'aptitude au poste de tous les employés contractuels.*

*La mise en fonction effective de cette assurance aura lieu fin du premier semestre 2017.*



### 3.4.7 Respect des lois du travail

Tous les employés sont pleinement informés des conditions de service et des réglementations générales au cours du processus de recrutement et lors de la signature de leur contrat au moment de l'embauche. Les employés sont libres de mettre fin à leur contrat d'emploi s'ils donnent un préavis raisonnable et peuvent quitter leur lieu de travail une fois leur journée de travail achevée.

La retenue des documents de voyage, des documents d'identification ou tout autre type de titre des employés est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec une société du Groupe.

### 3.5. Respect volontaire d'autres normes

Conformément aux politiques qualité et de gestion responsable du Groupe, notamment, toutes les plantations doivent obtenir une certification de leur système de gestion afin de garantir leur conformité aux exigences nationales

« La certification assure la conformité avec les exigences de la législation et de la politique, et l'amélioration constante des opérations »

et internationales en matière de performance environnementale et sociale.

**La certification assure la conformité avec les exigences de la législation et de la politique, et l'amélioration constante des opérations.**

Les systèmes sont gérés au niveau local et ne sont pas systématiquement vérifiés par le siège du Groupe, mais par des organismes neutres de certification tels que le Bureau Veritas, afin de donner plus de responsabilité aux sociétés locales.

#### 3.5.1 RSPO

Socfinco et Socfindo sont des membres actifs de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO) depuis le 7 décembre 2004. La RSPO<sup>6</sup> est une initiative privée visant à promouvoir la production et l'utilisation d'huile de palme conformément aux critères de

développement durable.

La RSPO a défini un ensemble de Principes et de Critères pour la production durable d'huile de palme et a établi un système de certification. Les Principes et les Critères RSPO font partie intégrante de la politique environnementale et sociale du Groupe Socfin. Toutes les plantations indonésiennes de palmiers à huile bénéficient déjà de cette certification.

En Afrique, l'interprétation nationale des Principes et Critères RSPO n'est en majorité pas encore finalisée. (Au moment de la rédaction de ce document, la seule interprétation nationale approuvée par le Secrétariat de la RSPO est celle du Ghana, en date du 7 mars 2016. En outre, les outils législatifs locaux sont pour certains incomplets et non encore capables d'assurer sa mise en œuvre).

La société holding Socfinaf, qui regroupe toutes les filiales africaines, a introduit sa demande d'affiliation à la RSPO le 14 septembre 2015. Un plan assorti d'un calendrier a été élaboré, selon lequel les plantations africaines du Groupe pourraient être certifiées d'ici 2022.

#### 3.5.2 ISO 14001

La norme ISO 14001 apporte un cadre très efficace pour la gestion environnementale du Groupe en permettant une amélioration continue de ses opérations.

Bien que la conformité à la norme puisse être démontrée par le biais d'une auto-évaluation et d'une auto-déclaration, Socfin a décidé d'obtenir la certification de ses systèmes de gestion via un organisme externe et accrédité.

<sup>6</sup>) <http://www.rspo.org>



La certification ISO 14001<sup>7</sup> a été révisée récemment.

Bien entendu, les adaptations nécessaires des systèmes de gestion environnementale seront mises en œuvre pour remplir ces exigences.

L'objectif du Groupe est de certifier toutes les opérations conformément à cette norme.

### 3.5.3 SNR-i (Sustainable Natural Rubber - Initiative)

Socfin, par sa filiale Sogescol, est membre du projet SNR-i<sup>8</sup>. Cette initiative multi-acteurs encourage la participation de tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le but de rendre l'ensemble de l'industrie du caoutchouc naturel plus durable.

Le Groupe Socfin a achevé l'étape d'auto-déclaration et continue à participer activement aux travaux de la SNR-i.



7) <https://www.iso.org/fr/iso-14001-environmental-management.html>

8) <http://snr-i.org>

9) <http://ohsas-18001.fr>

### 3.5.4 OHSAS 18001

Le système de management de la santé et de la sécurité au travail est inspiré par le référentiel OHSAS 18001<sup>9</sup> qui précise les exigences qu'un tel système doit remplir.

Conformément à ce référentiel, les filiales élaborent une politique en matière de SST, établissent des objectifs et des processus pour atteindre les engagements fixés dans leur politique. Elles prennent les mesures nécessaires pour améliorer leur performance et apportent la preuve de leur conformité.

L'objectif général de ce référentiel OHSAS est donc de soutenir et promouvoir de bonnes pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques.



### 3.5.5 Approche Haut Stock de Carbone

Depuis juillet 2016, le Groupe Socfin reconnaît et met en œuvre l'approche Haut Stock de Carbone<sup>10</sup> (HSC) telle que définie par le HCS Approach Steering Group et le HCS toolkit.



L'approche HSC est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de

conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et la protection des tourbières, des zones tampons le long des cours d'eau, des zones HVC (Haute Valeur de Conservation), et des zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et peuples indigènes.

### 3.5.6 Consentement Libre, Informé et Préalable

Le Groupe a toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou non leur CLIP à toutes opérations affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers.

Cet engagement a été réitéré dans la politique gestion responsable parue le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### 3.6 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité

La responsabilité du Groupe ne s'arrête pas à la porte de ses usines. Le Groupe s'assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable s'appliquent à tous ses fournisseurs (petits planteurs) à qui il achète du caoutchouc ou des régimes.

Le Groupe s'est également engagé à rendre sa chaîne d'approvisionnement parfaitement transparente<sup>11</sup>.

La chaîne d'approvisionnement en caoutchouc peut s'avérer plus complexe que celle de l'huile de palme. Néanmoins, le Groupe mettra les moyens nécessaires pour obtenir les résultats les plus complets.



3.6 Livraison à SCC, Côte d'Ivoire

### 3.6.1 Identification

Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers à plusieurs milliers de petits planteurs. Les planteurs livrent directement aux usines, ou vendent à une coopérative, qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

Le Groupe identifie parfaitement ses petits planteurs si ceux-ci effectuent une livraison directe aux usines (nom, nombre d'hectares plantés, coordonnées GPS, etc.). Dans le cas d'une coopérative, la transparence est plus difficile à obtenir.

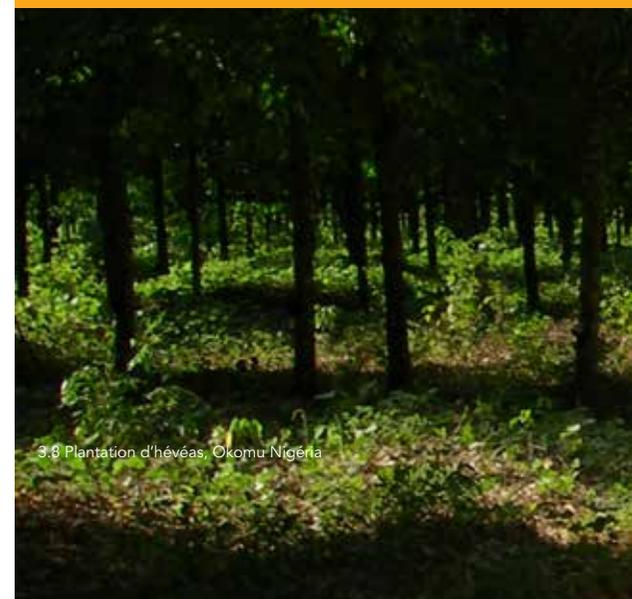
En tout état de cause, la traçabilité physique des chaînes d'approvisionnement est en moyenne au-dessus de 95% (avec un minimum à 85% à SCC).

*La SoGB et la SCC collaborent avec l'APROMAC dans le cadre du projet « centrale des risques » pour une meilleure identification des petits planteurs et pour éviter que ceux-ci ne papillonnent d'acheteur en acheteur.*

10) <http://highcarbonstock.org>

11) Les informations seront disponibles sur le site internet du groupe, courant de l'année 2017

« Le Groupe s'assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable s'appliquent à tous ses fournisseurs »



3.8 Plantation d'hévéas, Okomu Nigéria

### 3.6.2 Transparence et achats équitables

Le Groupe s'assure (procédure d'audit mise en place) que les opérations des petits planteurs identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité. Les résultats de ces audits seront disponibles à terme en ligne sous forme d'une cartographie des risques en matière de responsabilité sociétale de l'Entreprise.

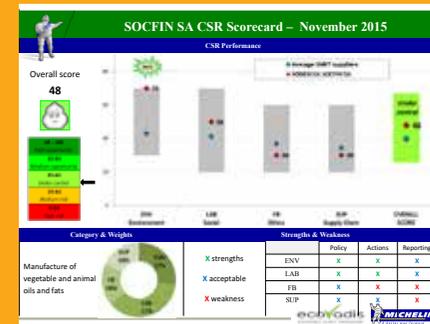
Le Groupe Socfin réalise des sensibilisations et formations. Il apporte une aide à la décision et un support technique à ses planteurs. Et, en cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.

Le Groupe ne profite pas de sa situation dominante, il veille à proposer des prix d'achat acceptables et qui permettent aux petits planteurs de vivre décemment. Ce principe est aussi défendu dans les instances sectorielles qui décident des prix au niveau national ou international.

### 3.7 Normes des clients

Les performances du Groupe en matière d'éthique, de durabilité et de gestion responsable sont évaluées périodiquement par les clients internationaux, comme Michelin, Bridgestone ou Nestlé. Les filiales du Groupe sont aussi visitées par leurs experts propres ou sous-traités.

Socfin est classée comme fournisseur « Silver » chez Michelin (tous critères confondus) avec la meilleure notation en matière de protection de l'environnement.



### 3.8 Plaintes et Grieffs

Les procédures de gestion des plaintes, internes et externes du Groupe sont documentées.

Les plantations ont mis en place des procédures écrites (se référer au chapitre 4.2.3).

Pour les parties prenantes extérieures, ces procédures sont documentées dans les plans d'engagement spécifiques, et communiquées aux populations.

A partir de 2017, le Groupe rendra publiques les procédures de gestion des plaintes, par des moyens adéquats et appropriés aux spécificités locales, et publiera de manière régulière les évolutions constatées dans la résolution des conflits.

« Le Groupe rendra publiques les procédures de gestions des plaintes, par des moyens adéquats et appropriés aux spécificités locales »

# Un engagement social fort | 4

## 4.1 L'engagement social du Groupe

*Veillez noter que ce chapitre est consacré à l'engagement social du Groupe envers ses employés. Veillez vous référer au chapitre 7 pour son engagement vis-à-vis des communautés locales.*

Le Groupe Socfin est un réel acteur de développement des régions dans lesquelles il est implanté.

L'engagement social du Groupe est établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur de normes éthiques et sa conformité aux lois applicables.

La création d'emplois long terme, à des conditions de travail et de salaire décent, constitue une contribution significative au développement des pays dans lesquels le Groupe opère.

Le système de sécurité et de santé au travail est basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'homme sont fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la

déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Lorsque les législations nationales, les standards et conventions se réfèrent au même sujet, le Groupe Socfin applique la disposition la plus favorable aux travailleurs.



Le Groupe s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé et le travail des enfants. Il s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés.

*En 2009, Socfin a défini un ensemble de principes dans un code éthique des employés et de l'Entreprise, qui dessine les grandes lignes de son attachement aux normes internationales. Ce code éthique a été transposé et mis en œuvre dans toutes les filiales du Groupe.*

*En 2016, le Groupe Socfin a réalisé une veille éthique et a identifié de nouvelles préoccupations de ses parties prenantes. Par conséquent, il mettra à jour, son code éthique en 2017.*

Le Groupe mettra aussi en œuvre un système normalisé pour la collecte des données (logiciel dédié) relatives à sa performance sociale, environnementale et médicale.

Il renforcera aussi son engagement de transparence mettant à disposition un tableau de bord disponible en ligne. Cet outil permettra une meilleure identification, priorisation et gestion des situations se présentant tout en facilitant la transparence.

## 4.2 Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux

### 4.2.1 Personnel

A compétences égales, le Groupe favorise une embauche prioritaire des riverains de ses plantations. Les filiales du Groupe adhèrent à toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales relatives à leur secteur en matière de

salaires et de conditions de travail, telles que les horaires de travail, les déductions obligatoires légales (comme les cotisations retraite), les heures supplémentaires, le droit aux congés, le congé de maternité, les périodes de préavis, les salaires et indemnités, les avantages sociaux, la démission, la résiliation de contrat et la retraite. Tous les employés du Groupe Socfin reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum local.

Chaque employé logé au sein de la plantation a à sa disposition un logement, bénéficie de services comme l'approvisionnement en eau, en électricité mais aussi d'un accès aux infrastructures sociales, scolaires et médicales.

*Au 31 décembre 2016, le Groupe Socfin comptait 45 971 employés.*

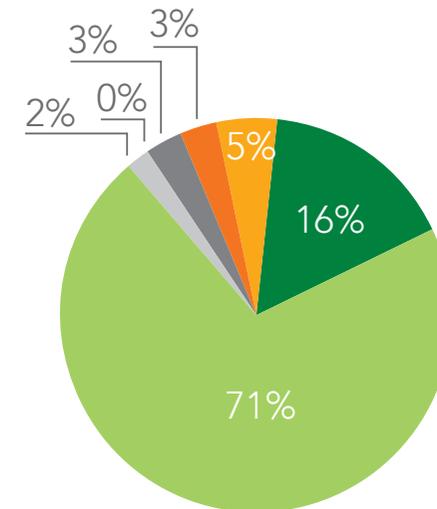


4.2.1 Socfindo, Indonésie

#### 4.2.1.1 Répartition des effectifs par département et par genre

Répartition de l'effectif par département (2016)

Départements	Hommes	Femmes	Total
• Industriel	4 372	311	4 683
• Agronomique	17 225	3 673	20 898
• Direction Générale	375	40	415
• Développement durable	84	9	93
• Ressources humaines, éducation et médical	454	371	825
• Administration, finance et commercial	740	235	975
• Sûreté	1 386	24	1 410
Total	24 636	4 663	29 299*



\*La répartition des effectifs par département ne tient pas compte des contractuels.



4.2.1.2 Socfin, Indonésie

Les plantations d'hévéas et de palmiers à huile présentent généralement un volume de main d'œuvre agricole important (71%), au vu de la faible mécanisation de la récolte. Ces opportunités d'emplois sont considérées de manière très positive dans ces régions enclavées.

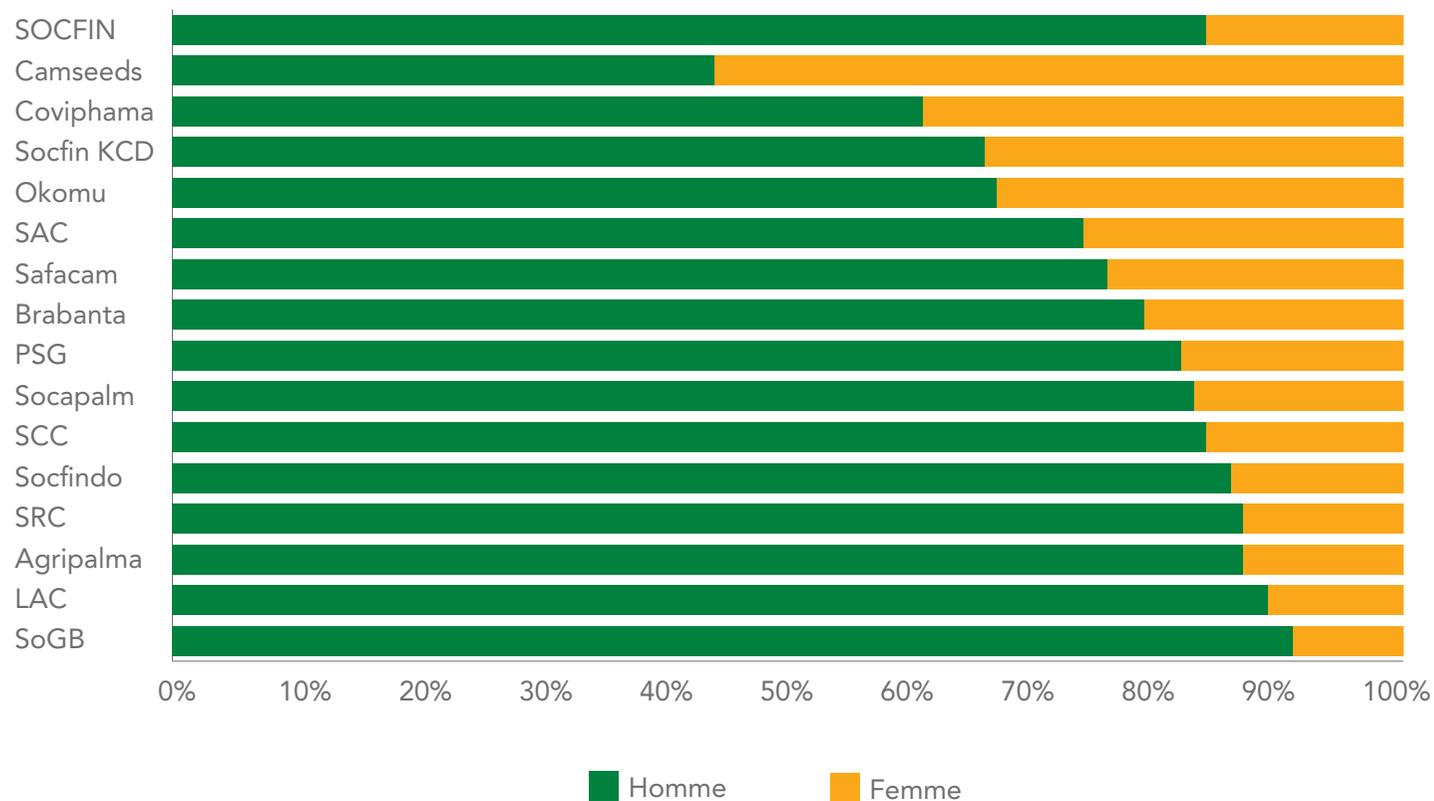
#### 4.2.1.2 Répartition des effectifs par genre

Le Groupe Socfin s'efforce de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité culturelle. 16% des employés permanents sont des femmes, réparties dans les différents départements. Chaque filiale s'efforce d'accroître l'intégration des femmes dans ses effectifs et d'étudier la manière de les inclure davantage dans leurs activités. Toutefois, il convient de respecter les coutumes locales qui peuvent dans certains pays privilégier un genre à un poste spécifique.

*Camseeds, active dans la recherche agricole, présente une excellente intégration des femmes mais sur un effectif de 119 personnes. Au niveau des plantations, ce sont les opérations de Socfin au Cambodge qui présentent la meilleure intégration de femmes.*

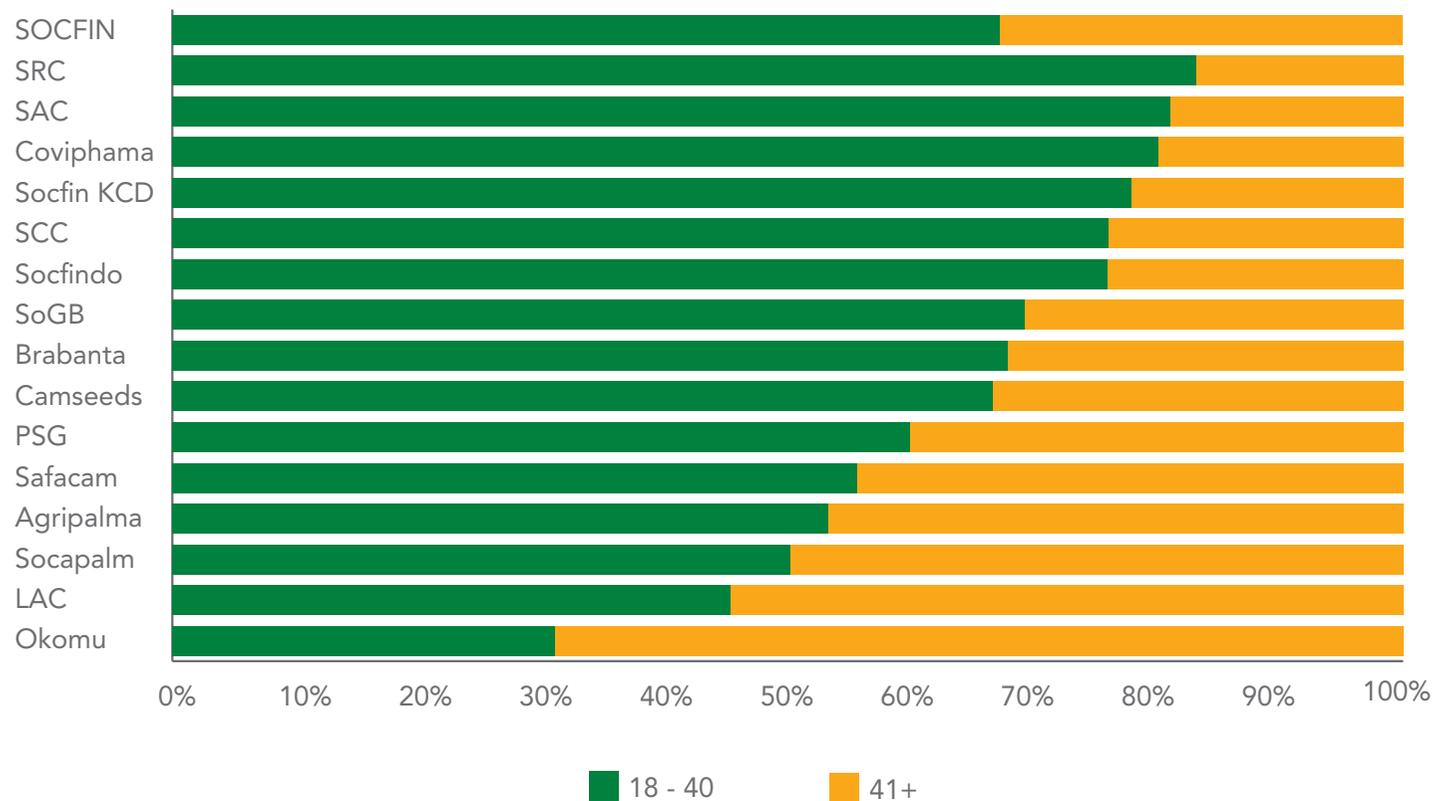
« Le Groupe Socfin s'efforce de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité culturelle »

Répartition des effectifs par genre 2016



« Chaque année au Cambodge, Socfin KCD et Coviphama recrutent des apprentis pour offrir à ces jeunes une formation complète, méthodique et professionnelle »

Intégration des jeunes employés 2016



#### 4.2.1.3 Intégration des jeunes dans le monde du travail

En 2016, les jeunes – âgés de 18 à 40 ans – représentent 67% des effectifs, soit une augmentation de 13% par rapport à l'année dernière.

*Chaque année au Cambodge, Socfin KCD et Coviphama recrutent des apprentis pour offrir à ces jeunes une formation complète, méthodique et professionnelle. Au terme de cet apprentissage, en 2016, 19 apprentis ont été recrutés par Socfin KCD et 9 par Coviphama.*

La majorité des demandes de stage et d'emploi proviennent de jeunes vivant au sein des plantations. La priorité a été accordée aux communautés aux alentours des sites.

#### 4.2.2 Protection des employés

Le Groupe s'engage à protéger ses employés contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Tous les employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout incident de ce type.

Actuellement, le taux d'incidents déclarés est faible. Toutefois, en cas de harcèlement ou de violence, une mesure disciplinaire appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – est immédiatement prise.

Selon les déclarations enregistrées, le harcèlement semble ne pas être un problème répandu, mais nous reconnaissons que cela peut ne pas refléter la réalité. En effet, de nombreux cas pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou des menaces de représailles.

Le système de gestion des plaintes prévoit la possibilité de garder l'anonymat pour le plaignant.

#### 4.2.3 Gestion des plaintes internes

Le Groupe Socfin mène un dialogue social constructif avec ses employés et leurs représentants légitimes.

Actuellement, toutes les plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.

Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens de faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme. Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre au vu des spécificités locales et moyens disponibles. Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants syndicaux et sont protégés par une Convention Collective de Travail (CCT).

#### 4.2.4 Répondre aux besoins financiers des employés

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où le Groupe est implanté, il accorde des prêts sans intérêts à ses employés permettant :

- Acquisition de moyens transport (vélos, motos, etc.)
- Subventions nécessaires aux événements de la vie sociale (décès, mariages, etc.)
- Etudes universitaires
- Construction de maisons personnelles, etc.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, le Groupe encourage les grandes banques à s'installer à proximité de ses plantations.

Faciliter l'accès de ses travailleurs au système bancaire permet une gestion des rémunérations par virement bancaire et par conséquent une mise en sécurité des épargnes personnelles des employés.

La présence du système bancaire permet également une normalisation des conditions de prêts. En effet, de nombreuses associations personnelles informelles existent, palliant à l'absence



4.2.4 SoGB, Côte d'Ivoire



4.2.4 Banque GTB, Sahn Malen, SAC, Sierra Leone

« Le Groupe encourage les banques à s'installer dans les régions enclavées... »

d'organisme de crédit. Sous réserve de cotisations mensuelles de ses membres, elles offrent des prêts personnels à des taux d'intérêt souvent excessifs.

#### 4.2.5 Formation

Le Groupe Socfin tient à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un développement professionnel des équipes. La plupart des employés du Groupe suivent une formation professionnelle chaque année.

Des séances de sensibilisation en matière de santé et de sécurité au travail, les **minutes sécurité**, sont dispensées de manière régulière à tous les travailleurs exposés aux risques.

En 2016, un total de 3 350 sessions de formation, de programmes d'induction et de minutes sécurité ont été organisés dans les différentes filiales.

#### 4.2.6 Comités de santé et de sécurité au travail et syndicats

Il est de la responsabilité du Groupe d'assurer de bonnes conditions de travail et d'assurer le droit à l'ensemble de son personnel de constituer des syndicats et de s'affilier à ceux de leur choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous les employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une convention collective de travail approuvée par les parties.

Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est estimé à 85%. Les représentants syndicaux sont choisis lors des élections sociales. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail sont constitués sur chaque site (se référer au chapitre 5.2).

### 4.3 Infrastructures sociales

#### 4.3.1 Investissements dans les infrastructures

En 2016, un budget de 8,3 millions € a été consacré aux infrastructures sociales.

### 4.3.2 A l'intérieur des villages

#### 4.3.2.1 Infrastructures personnelles des employés

Le Groupe Socfin tient à ce que tous ses employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée.

Malgré tout, à l'heure actuelle, certaines plantations font face à des non-conformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains de ces logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple au Cameroun).

*La Socapalm est confrontée à l'existence de populations irrégulières au sein des villages de travailleurs : résidents sans relation contractuelle avec la plantation, sous-traitants dont les contrats ont expiré ou retraités, etc. ; ces résidents refusent de quitter le logement, propriété de la plantation, et, bien que ces résistances soient compréhensibles, elles bloquent les travaux de rénovation de certains bâtiments et villages.*

Pour résoudre ce problème, qui peut dans certains cas dater de plusieurs décennies, le Groupe tente de mettre en

place des solutions au cas par cas.

On estime que 22% des habitants des villages sont des employés, intérimaires et contractuels. Le solde étant composé des familles des employés, et enfin une petite proportion d'externes.

Le Groupe Socfin gère 277 villages sur l'ensemble de ses plantations. Ces villages, situés au sein des concessions accueillent à ce jour près de 170 000 personnes.

Les plantations du Groupe Socfin ont investi 2,6 millions € dans la construction et la rénovation de logements au sein de leurs concessions en 2016.

Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés sont en cours et un appui spécifique du Groupe aura lieu en 2017.

En 2016, plus de 229 habitations ont été construites pour loger de nouveaux employés ou pour reloger des travailleurs dont les logements plus anciens sont devenus insalubres.

*SoGB a construit 40 nouvelles maisons, 24 cuisines et 24 latrines, tandis que Brabanta a construit 87 maisons et 90 cuisines en 2016.*

Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés un logement à proximité de leur lieu de travail et de faciliter ainsi leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.

Infrastructures construites en 2016	
Logements	229
Cuisines	199
Latrines	264

#### 4.3.2.2 Infrastructures et services collectifs

Chaque village possède un ou plusieurs forages, selon sa taille, afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau.

Forages et puits construits en 2016	
Forages	25
Puits	24

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Il arrive dans certains cas que la nappe phréatique ne soit pas assez profonde et qu'il faille effectuer un traitement complémentaire au chlore pour assurer la potabilité de l'eau.

*8 puits ont été construits cette année au Nigéria.*

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites et font de même avec les routes nationales et pistes environnantes. Les réseaux routiers de ces régions reculées sont souvent en piteux état. Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

*Au Cambodge, les routes intérieures des plantations sont plus utilisées par les communautés locales que les routes publiques.*

*A la Socapalm, l'entretien des routes avoisinantes a permis aux petits planteurs de palmiers d'avoir un accès plus aisé au marché. Ceux-ci livrent leurs fruits aux usines et en obtiennent un prix plus attractif. Le développement d'unités artisanales de production d'huile de palme (pressoirs) s'est arrêté et le vol de fruits s'est considérablement réduit.*



4.3.2.2 Entretien des routes, SAC, Sierra Leone

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification se limite aux capitales et aux grandes villes. Il est donc compliqué pour les zones agricoles d'être connectées au réseau électrique national.

*La centrale hydroélectrique de LAC est fonctionnelle depuis juin 2016. Elle a produit 1 900 000 kWh en 2016. Une partie de l'électricité produite est destinée aux villages qui bénéficient ainsi d'un approvisionnement électrique stable, 24h/24.*

#### 4.3.2.3 Infrastructure de loisirs

« Le sport, c'est la santé », c'est aussi l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe.

La plupart des plantations organisent des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

*Au total, il existe 292 terrains de sport sur les plantations du Groupe, notamment 42 à LAC, 22 à SAC et 21 à SoGB.*

*Chaque année, les plantations du Cambodge organisent le « trophée SOCFIN », une journée complète dédiée à la pratique du sport : football, volley-ball, jeux traditionnels cambodgiens, tir à la corde ou autres sont organisés. C'est l'occasion pour les équipes des deux plantations de se réunir et d'échanger dans la bonne humeur et d'achever la journée par une grande fête.*

« Chaque village possède un ou plusieurs forages, selon sa taille, afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau »



Pour créer un environnement agréable, des arbres tropicaux sont plantés dans les villages et les écoles des plantations. Le Cameroun a planté plus de 3 000 arbres depuis 2012 et de nouvelles pépinières sont en cours notamment à Edéa.

*La plantation d'Okomu bénéficie d'un environnement particulièrement vert qui incite aux activités sportives. Okomu a également planté de nombreux arbres fruitiers à l'intérieur et autour des différents villages afin que les travailleurs puissent en cueillir les fruits.*

*Tous les villages disposent d'une place de marché afin que chacun puisse s'approvisionner en produits locaux.*

Au total, 71 marchés (dont 6 créés cette année) accueillent les employés du Groupe ; ils favorisent aussi le commerce et les échanges de produits locaux ou denrées importées des centres urbains.

Enfin, chaque village dispose aussi de clubs et bars généralement gérés par un prestataire extérieur. Ces infrastructures permettent aux habitants des villages de suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales.

Infrastructures de loisirs (2016)		
Marchés	Clubs	Terrains de sports
71	75	292

#### 4.3.3 Mobilité

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter les employés sur leur lieu de travail.

Les plantations mettent également à disposition de certains employés une moto ou un vélo, si leur fonction le nécessite.

Pour les autres employés, les plantations offrent des facilités d'achat de leur propre moyen de transport (se référer au chapitre 4.2.4).

#### 4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Socfin s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place sur chaque plantation pour assurer la sécurité.

Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites.

Si nécessaire, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.

*En 2016, Socfin Cambodia et le HCDH ont dispensé une formation sur les droits de l'homme au personnel de la plantation.*

*Au Cameroun, un nouveau système de gardiennage a été mis en place : des comités de vigilance ont été instaurés avec et par les communautés locales.*

#### 4.5 La santé : un levier de développement

##### 4.5.1 L'engagement du Groupe Socfin

Objectif : organiser et dispenser des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, aux employés des plantations et à leurs ayants-droits (conjoint, enfants), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'Entreprise.

La gratuité des soins médicaux est généralisée sur l'ensemble des plantations. Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisés, 50% à 75% (selon les sites) des frais sont pris en charge par l'Entreprise.



4.3.2 Equipe de Football, SRC, Libéria



4.3.2.3 Journée sportive, Socfin Cambodia, Cambodge



4.3.2.3 Village, Okomu, Nigéria



4.3.3 Transport du personnel, Socapalm, Cameroun

Dans certains pays, suivant le niveau d'enclavement de la région, les services de santé dispensent des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci), et pour lesquelles ce service est le centre de soins le plus proche.

*L'hôpital de Brabanta dispose de nombreux pavillons : maternité, chirurgie, radiologie, échographie, pédiatrie, pharmacie, etc. Autant de services mis à disposition de près de 100 000 personnes – outre les employés et leurs familles – vivant dans la région de Mapangu.*

Dans certaines plantations (SRC, LAC et Brabanta), les dispensaires publics sont trop éloignés ou insuffisamment équipés, ce qui rend les communautés locales fortement dépendantes des infrastructures des plantations.

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales. Les services de santé assurent aussi une sensibilisation du personnel à la

prévention des accidents de travail et à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI).

#### 4.5.2 Personnel et infrastructures de santé

Le Groupe Socfin gère entre autres 3 hôpitaux totalement équipés (Libéria, Côte d'Ivoire et RD Congo) :

Infrastructures de santé (2016)	
Hôpitaux	3
Dispensaires centraux	25
Avant-Postes	76
Ambulances	19

Les villages les plus éloignés des centres médicaux des plantations sont équipés d'un poste d'urgence afin d'assurer des soins d'urgence 24h/24 et 7j/7. Toutes les plantations disposent aussi d'ambulances.

*L'hôpital de LAC offre des soins ambulatoires et hospitaliers. Il a également mis en place un service médical mobile au sein de la plantation afin de faciliter l'accès aux soins pour les villages les plus éloignés et d'optimiser l'organisation du service médical. L'orphelinat William & Garblah bénéficie de soins et d'hospitalisations gratuits à l'hôpital de LAC.*

Toutes les plantations sont très actives en matière de prévention et de traitement précoce du paludisme.

Personnel de santé (2016)	
Médecins	30
Infirmiers	150
Sage femmes	33
Autre personnel	210

Le dépistage du VIH est effectué dans la plupart des plantations et les patients séropositifs sont pris en charge selon les directives nationales locales.

*La SCC a signé un partenariat avec l'ONG « Agence Ivoirienne de Marketing Social » (AIMAS) pour lutter contre le VIH. Des campagnes de sensibilisation et des distributions de préservatifs ont été organisées, notamment à l'occasion de la Journée mondiale contre le SIDA.*

*La SoGB a également forgé un partenariat, avec la Elizabeth Glaser Paediatric AIDS Foundation, pour lutter contre le VIH plus efficacement en proposant une formation et du matériel médical.*

Un autre thème important de prévention est le planning familial.

12 plantations proposent des services de planning familial qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec des ONG (PSI via ACMS, ASF).

En termes de soins, le Groupe se réfère aux normes internationales et nationales : traitements standardisés et prescriptions des médicaments essentiels.

Les manuels MSF ont été distribués dans les services médicaux des plantations.



Chaque plantation a mis en place un programme de sensibilisation sanitaire mensuel, au sein des villages des plantations.

Ce sont plus de 230 000 personnes qui bénéficient de soins médicaux via le Groupe Socfin, à savoir : les employés, les membres de leur famille, les sous-traitants (le cas échéant), et les villageois vivant près des plantations.



L'hygiène et l'assainissement

#### Indicateurs de santé (2016)

Hospitalisations	Investissements	Consultations
11 928	5,1 millions €	330 789

### 4.5.3 Préparation aux situations d'urgence

Une formation aux premiers secours destinée aux superviseurs est en cours (effectuées à SAC, LAC, SoGB, PSG, Okomu, Socapalm et Brabanta), et sera déployée dans les autres plantations au cours de l'année 2017.

Ce programme permettra de traiter les problèmes médicaux mineurs sur place, et sera également utile pour les problèmes médicaux plus graves, car un secouriste formé peut apporter son aide avant que le patient ne soit transporté dans les installations médicales de la plantation.



Suite à l'épidémie Ebola survenue en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, les plantations de SAC, SRC et LAC ont mis en place une organisation (en collaboration avec les organismes gouvernementaux locaux) à même

de détecter et d'alerter de toute réapparition de la maladie.

*A SRC, le dispositif s'appelle « Disease Surveillance System ». Les chefs de camp sont en charge de cette surveillance dans les villages ; les chefs de villages (Town Chiefs) et les volontaires en santé communautaire (General Community Health Volunteers) sont en charge de la vigilance au sein des communautés avoisinantes. Tous les cas détectés sont isolés et traités.*

*A Brabanta, où le virus Ebola et d'autres fièvres hémorragiques sont une menace constante, une nouvelle zone de quarantaine a été aménagée dans l'hôpital et des seaux « veronica » ont été placés à des emplacements clés.*

### 4.6 Soutenir l'éducation et la formation

#### 4.6.1 L'engagement du Groupe Socfin

Il vise à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les pays où il est implanté.

Des écoles publiques existent au sein des plantations. Le Groupe participe néanmoins, autant que possible, à

leur rénovation, à la construction de nouveaux bâtiments et fournit du mobilier. Il soutient financièrement le corps éducatif, dont les effectifs sont souvent réduits dans ces régions reculées.

*A LAC, les écoles de la plantation sont extrêmement prisées par les parents de la région. Toute nouvelle infrastructure est immédiatement occupée dans sa totalité par de nouveaux élèves. Le site peine à pouvoir satisfaire toutes les demandes d'accès, y compris de la part des communautés locales<sup>12</sup>.*

Les écoles des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et aux communautés environnantes, dans la mesure où les infrastructures le permettent.

Des bourses sont aussi proposées aux étudiants les plus motivés.



4.6.1 Elèves, SAC, Sierra Leone

<sup>12</sup> <http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017%2003%2024%20MediaReleaseLACschools.pdf>

A LAC, chaque année, 7 étudiants méritants et diplômés du système scolaire de LAC perçoivent une bourse d'étude leur permettant de se rendre à l'Université.

4 enfants de l'école primaire William & Garblah Orphanage (orphelinat) bénéficient aussi d'une bourse pour accéder gratuitement au système scolaire de la plantation et ce, jusqu'à la fin de la 12<sup>ème</sup> année.

Un projet similaire est également réalisé avec l'école secondaire Zondo Elementary et Junior High School.

En Sierra Leone, la Malen Junior Secondary School est la seule école secondaire du 1<sup>er</sup> cycle dans la Chefferie où est installée la plantation. En 2016, 41 élèves ont obtenu une bourse d'études grâce à leurs bons résultats scolaires (1 en 2011). La plantation a apporté un soutien massif à l'école afin d'aider ces jeunes : enseignants supplémentaires, transport scolaire, repas durant les périodes d'exams, etc.





4.6.5. Ecole, Socfinco, Indonésie



4.6.4 Bus scolaire, SRC, Libéria

Infrastructures	
Crèches	80
Ecoles primaires	157
Ecoles secondaires	46
Elèves	
Nombre total	52 391
Garçons	26 186
Filles	26 205
Personnel d'encadrement	
Enseignants	2 426
Ration étudiants / enseignant	21,60

#### 4.6.2 Soutien financier et dons

En 2016, le Groupe Socfin a soutenu les écoles de ses plantations par divers dons.

Quelques 175 500 € ont été consacrés en matériel et infrastructures scolaires afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.

#### 4.6.3 Prêts scolaires

415 000 € ont été prêtés en 2016.

Les employés du Groupe ont la possibilité de contracter des prêts à 0% auprès de leur plantation lors des rentrées scolaires. Ces prêts leur permettent d'acheter les fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants.

#### 4.6.4 Transport scolaire

Sur certains sites (SRC, LAC, SoGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école.

#### 4.6.5 Infrastructures et Personnel

10 nouvelles écoles ont été ouvertes depuis l'année dernière. Le Groupe compte 134 enseignants et 399 élèves de plus qu'en 2015.

#### 4.7 Micro-projets

Des micro-projets sont organisés sur les plantations au vu des besoins spécifiques locaux.

*Depuis 2012, à la Socapalm et Safacam, les deux entités organisent une compétition annuelle du « village le plus propre ».*

*L'objectif de ces compétitions est de sensibiliser les populations à l'amélioration de leur environnement naturel (gestion des déchets, plantation d'arbres) mais aussi sanitaire : « un habitat sain pour une vie saine ».*

*Sous l'impulsion de la Sous-Préfecture et avec la supervision des chefs de village, le dernier jeudi du mois est appelé le « Jeudi propre » ; où chacun est invité à participer à un nettoyage global du village.*



4.7 Projet Village et maison la plus propre, Kienke, Cameroun

« La santé et la sécurité des employés est une priorité majeure de l'ensemble des sites »

« Après six ans de mise en œuvre, les effets sont visibles. L'objectif est d'atteindre un taux d'accident égal à zéro »

# Assurer la sécurité des employés | 5

## 5.1 Le système de management de la sécurité

Il est inspiré par le référentiel OHSAS 18001 (se référer au chapitre 3.5.4).

*Les plantations indonésiennes sont certifiées SMK3 (certification locale du système de gestion, équivalent à l'OHSAS 18001) et la plantation d'Okomu (Nigéria) a obtenu sa certification OHSAS 18001 en novembre 2016.*

## 5.2 Politique de sécurité et de santé au travail

La santé et la sécurité des employés est une priorité majeure de l'ensemble des sites. Chacun développe sa politique conformément à l'engagement du Groupe de suivre le référentiel OHSAS 18001.

Les politiques locales sont tenues à jour et comprennent des engagements envers :

- la prévention des accidents et des atteintes à la santé
- l'amélioration continue du management de la SST et de la performance SST.

Des systèmes de diffusion de l'information ont été mis en place pour informer les travailleurs, de leurs obligations et des risques qui peuvent être rencontrés, afin de mieux les gérer préventivement.

En ce sens, les Comités de Santé et Sécurité au Travail ont un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale.

Après six ans de mise en œuvre, les effets sont visibles. L'objectif est d'atteindre un taux d'accident égal à zéro. Un des meilleurs élèves en la matière est Socfindo en Indonésie.

*Grâce à une bonne gestion et à une évaluation stricte au fil des ans, Socfindo s'est encore vu octroyer en 2016 le certificat Zéro Accident sur 3 de ses sites.*



## 5.3 Comités de Santé et Sécurité au Travail

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail sont constitués sur chaque site avec pour mission de :

- donner des conseils et de suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- de stimuler et de contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- d'organiser des formations régulières en matière de SST.

## 5.4 Analyse de risques

Sur tous les sites, et conformément aux lois locales, et aux prescriptions des normes RSPO, OHSAS et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés aux opérations : agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les travailleurs.

Suite à ces études, des plans définissent les mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel, le matériel, les populations et l'environnement.

Bien que la majorité des accidents du travail sur les plantations soient mineurs, des accidents mortels surviennent parfois. Chaque incident est traité avec la plus grande attention et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter la répétition de l'incident.

*En 2016, un inventaire des risques pour chaque poste de travail a été réalisé à la Safacam. Ce travail a permis la mise en place d'un véritable plan de prévention, d'un plan de formation, et d'assurer une qualité de protection individuelle adéquate aux travailleurs.*

# Une collaboration avec les représentants locaux et les autorités, a établi un « Calendrier de feu » pour mieux surveiller et planifier ces pratiques traditionnelles

*Au Cambodge, la gestion des risques d'incendie dans les ateliers et les installations de stockage a dû faire l'objet d'une attention particulière.*

*Tous les risques ont été identifiés et des extincteurs, contrôlés périodiquement par une entreprise agréée, ont été installés dans les endroits stratégiques.*

*Au Cambodge toujours, en saison sèche, les feux de forêts et les feux liés la pratique traditionnelle de la culture sur brûlis peuvent se propager rapidement dans les plantations d'hévéas, détruire les parcelles et mettre ainsi en danger la sécurité des employés.*

*Pour éviter cela, une collaboration avec les représentants locaux et les autorités, a établi un « Calendrier de feu » pour mieux surveiller et planifier ces pratiques.*

*Des panneaux avec les mesures de sécurité sont également affichées dans chaque département.*

*Au Ghana, la sécurité routière est un problème important. Par conséquent, la plantation a mis un accent particulier sur :*

- la formation des conducteurs,
- l'installation de dispositifs de localisation (GPS) pour un meilleur suivi,
- la limitation de la vitesse par l'installation de ralentisseurs et de signaux routiers.

*Ceci afin d'assurer une meilleure sécurité dans les villages, lieux de travail et alentours.*

*Les règles de sécurité routière sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire technique hévéa ».*



5.4 Camion incendie, PSG, Ghana



5.4 Douche Oculaire, SoGB; Côte d'Ivoire



5.4. Prévention routière, SAC, Côte d'Ivoire



PSG a réalisé en 2016 des avancées considérables : organisation de nombreuses formations SSE pour les travailleurs créant ainsi une culture positive en matière de santé et sécurité.

A la Safacam, la sensibilisation des utilisateurs de moto est permanente et le partenariat avec l'administration est en place. Début 2017, il sera renforcé par un don de la Safacam de 100 casques de moto.

## 5.5 Formation & Sensibilisation

### A l'embauche :

Une procédure du Groupe, appelée « Accueil Hygiène-Sécurité-Environnement » présente le déroulement de l'accueil et de la formation des travailleurs (nouvellement engagés ou sous-contractés). La procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné aux travailleurs, avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

### Formations continues :

Les programmes de formation sont adaptés aux exigences des différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Formations et sensibilisations (2016)			
Site	2015	2016	Différence (%)
SAC	668	1 904	185%
SRC	58	52	-10%
LAC	20	13	-35%
SoGB	2	94	4 600%
SCC	222	18	-92%
PSG	36	17	-53%
Okomu	92	72	-22%
Safacam	114	277	143%
Socapalm	470	607	29%
Brabanta	55	73	33%
Agripalma	0	1	-
SOCFINDO	150	222	48%
SOCFIN	1 887	3 350	78%

Le responsable QHSE est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration avec le Comité SST local, dont c'est une des missions. Les formations peuvent être de longue durée, de quelques jours ; d'autres, appelées « minutes sécurité » sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières permettent d'entretenir la vigilance des travailleurs et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur protection.

### Formations réactives :

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au Comité SST.

Une sensibilisation des travailleurs aura lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a été lancé (se référer au chapitre 4.5.3).

Suite à cette formation, les plantations ont créé des postes de « premiers secours » là où cela s'avérait nécessaire.

## 5.6 Surveillance médicale

L'Entreprise est responsable de s'assurer de l'aptitude médicale de chacun de ses employés à son poste de travail.

La surveillance médicale est destinée à garantir à l'employé son aptitude au travail, au moment de l'embauche, et périodiquement (pendant qu'il est employé).

Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des risques médicaux liés à son poste de travail. Il sera aussi informé du suivi médical organisé.

Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre, pour les travailleurs exposés à des risques particuliers (physiques ou chimiques, par exemple) ou pour les travailleurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes.

## 5.7 Accidents du travail

Les sociétés du Groupe Socfin ont atteint un taux d'accident corporel moyen de 13,26 blessures/200 000 heures (ou 100 employés) en 2016.

Toutefois, ce taux n'est pas très représentatif d'accident au niveau du Groupe. Il faut comparer les chiffres site par site, afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socio-économiques comparables.

*Okomu a obtenu une récompense "NECA-NSITF" pour ses performances exceptionnelles en matière de santé et sécurité au travail au Nigéria.*

L'augmentation de la formation et de la sensibilisation a eu un effet secondaire imprévisible : une augmentation concomitante des déclarations d'accidents.

Cela s'est expliqué par le fait que les travailleurs ne considéraient pas une blessure mineure. Ils vont maintenant se faire soigner au dispensaire et l'accident est enfin enregistré. Une augmentation de certains taux est donc normal, cela ne correspond pas à un échec de la politique de prévention mais à une augmentation de la sensibilisation.

Cela a également un autre effet : les accidents sont mieux connus et les séances de formation et sensibilisation mieux ciblées.

	Accidents du travail	Décès	Accidents non-fatal	Taux d'accident par 100 employés	Journées perdues	Journées perdues par 100 employés
Accidents du travail (2016)	Brabanta	1	733	21,18	2 120	61,17
	Agripalma	0	138	20,95	433	65,95
	LAC	0	861	46,17	6 593	351,83
	Okomu	2	417	7,02	113	1,87
	PSG	2	428	26,31	924	56,81
	SAC	0	373	10,26	901	24,79
	Safacam	0	70	3,39	1 466,5	71,08
	SCC	0	13	7,17	55	22,75
	Socfindo	0	63	0,57	1 388	12,58
	SoGB	1	1 650	17,07	8 168	114,46
	SRC	0	3	0,37	0	0,00
	Socapalm	1	296	10,93	1161	53,24
	Cambodge	0	4	0,93	365	84,69
<b>SOCFIN</b>	<b>7</b>	<b>5 049</b>	<b>13,26</b>	<b>23 687</b>	<b>69,71</b>	

## Gestion des ressources naturelles | 6

### 6.1 Système de gestion de l'environnement

Son métier étant étroitement lié à l'environnement naturel, le Groupe Socfin sait que le sol est son principal capital, que la biodiversité permet de lutter contre les parasites et que l'eau est une denrée rare dont l'utilisation doit être optimisée.

**La protection de l'environnement naturel est donc essentielle pour le Groupe Socfin.**

Les plantations sont très attentives à la sélection des plants et optimisent ainsi l'occupation des sols grâce à une meilleure productivité. Elles font une utilisation raisonnée de l'eau et s'assurent de cette manière de pouvoir bénéficier des services écosystémiques etc.

Cette volonté se concrétise dans le système de gestion environnementale du Groupe, conforme à la norme ISO 14001, les pratiques agricoles et les politiques de l'Entreprise.

Cet engagement conduit le Groupe à améliorer en permanence ses opérations

et ses performances en matière environnementale.

La gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions atmosphériques, des effluents et des déchets sont comparables dans toutes les plantations du Groupe.

Tous les impacts quantitatifs et qualitatifs sur l'environnement sont identifiés, et un inventaire de toutes les exigences légales pertinentes est dressé. Sur cette base, un plan d'action environnementale est élaboré annuellement pour chaque site (objectifs, délais et moyens). Tous les risques et accidents environnementaux potentiels sont recensés et un plan d'action est décrit pour les atténuer.

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE (se référer au chapitre 5.5) et suivent une formation adéquate à leurs activités professionnelles et à leurs impacts sur l'environnement. Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités. Afin d'éviter toute divergence avec la politique environnementale et ses

2016, OHSAS 18001 : 1 site  
2016, ISO 14001 : 3 sites  
2016, Adhésion à l'approche HSC

objectifs, des procédures opérationnelles sont mises au point concernant la biodiversité, consommation et qualité de l'eau, consommation d'énergie, gestion des déchets, etc.

Enfin, la surveillance, la performance environnementale, la conformité et la réalisation des objectifs fixés sont garantis par des audits internes et externes, par un contrôle mensuel réalisé par le correspondant QHSE, ainsi que par des mesures et l'enregistrement des données.

Le début de l'année 2016 a été marqué par des attaques particulièrement violentes de la part d'ONG et de journalistes à propos d'impacts environnementaux et sociaux des opérations du Groupe en Afrique.

Beaucoup de ces accusations témoignent d'une méconnaissance des actions du Groupe sur le terrain.

*Les activités du Groupe consistent principalement à replanter d'anciennes plantations ; de plus, il protège, surveille et gère volontairement plusieurs milliers d'hectares de forêts naturelles au sein de ses concessions à LAC, SoGB, Socapalm, Brabanta, Agripalma et dans d'autres projets.*

**6.2 État des certifications en cours**  
Nouvelles certifications obtenues en 2016



6.1 Signalétique ISO Socfindo, Indonésie

Standard	Société / site	Statut	Date
RSPO	Okomu	En cours	Prévu pour 2018
	Autres plantations africaines	En cours	Plan global jusque 2022
	Socfindo	obtenu	2011 - 2015
ISO 9001	Sogescol (trading)	obtenu	2015
	SAC (huilerie)	En cours	Prévu pour 2018
	LAC	obtenu	Depuis 2009
	SoGB (usine caoutchouc)	En cours	Prévu pour 2017
	SCC	obtenu	Depuis 2014
	Okomu	obtenu	Depuis 2012
	Safacam (usine caoutchouc)	obtenu	2015
	Socfindo	obtenu	Couvert par RSPO
ISO 14001	SAC	obtenu	2016
	SRC	obtenu	2016
	SoGB	En cours	Prévu pour 2017
	SCC	obtenu	2016
	Okomu	obtenu	Depuis 2014
	Safacam (usine caoutchouc)	En cours	Prévu pour 2018
	Socapalm	obtenu	Depuis 2014
	Socfindo	obtenu	Couvert par RSPO
OHSAS 18001 / SMK3	Okomu	obtenu	2016
	Socfindo	obtenu	2015-2016



6.3.1 Forage d'eau à Kienke, Socapalm, Cameroun

En 2017, Socfin poursuivra ses efforts pour la mise en conformité de toutes ses palmeraies opérationnelles en conformité avec les Principes et les Critères de la RSPO ; Okomu, sera la première plantation africaine certifiée RSPO, probablement en 2018. En outre, les opérations dans le secteur du caoutchouc suivent les critères pertinents du FSC et de la SNR-i.

### 6.3 Les politiques

#### 6.3.1 L'eau

L'eau est un actif précieux, le Groupe veille à minimiser sa consommation d'eau, à en maintenir la pureté et à en préserver les sources.

L'eau est utilisée dans les huileries et les usines à caoutchouc, pour l'irrigation des pépinières et dans les villages.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués. L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite les risques d'érosion.

La consommation d'eau est également contrôlée au niveau de l'usine, où des

actions appropriées sont réalisées pour réduire encore davantage la consommation d'eau.

*Actuellement, la consommation d'eau moyenne de toutes les huileries du Groupe Socfin est de 1,16 m<sup>3</sup>/tonne de FFB (régimes de fruits frais) traités et de 21,70 m<sup>3</sup>/tonne de caoutchouc sec. L'utilisation d'eau par tonne traitée de FFB ou par tonne de production de caoutchouc sec est conforme aux standards de la profession.*

#### L'eau potable

Les plantations fournissent de l'eau aux villages des plantations via des forages ou des puits mais aussi via des sources aménagées. Les pompes sont entretenues et les nouveaux forages nécessaires creusés.

*Les plantations ont investi 500 000 € dans la construction et l'entretien de ces infrastructures (forages, puits, sources aménagées) en 2016.*



6.3.1 Rivière, Agripalma, Sao Tomé

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.

*La Sierra Leone ne dispose pas de laboratoire pouvant contrôler la potabilité de l'eau destinée à la consommation, dès lors la plantation s'est procuré un kit agréé (utilisé par des ONG de développement), pour faire des analyses de potabilité sur le site même.*

#### Les eaux de surface

Conformément aux Principes et Critères RSPO, des zones ripariennes sont maintenues ou créées si elles n'existent pas, pour protéger les cours d'eau et les lacs.

*Des études seront menées au Cameroun pour identifier le réseau hydrographique et développer des plans de gestion des zones ripariennes conformément aux Critères RSPO.*

De plus, des plantes de couverture sont systématiquement semées pour :

- réduire l'utilisation d'engrais azotés ;
- diminuer l'érosion des sols ;
- réduire le ruissellement des produits agrochimiques.

Toutes les huileries et usines sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage).

Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une huilerie ou d'une usine à caoutchouc sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO et de DCO se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales ou normes de la SFI).

*En plus du suivi régulier, PSG a choisi un système d'irrigation au goutte-à-goutte pour ses pépinières. Il utilise 25 à 30% moins d'eau qu'un système d'arrosage par sprinklers.*

*L'eau utilisée pour l'irrigation provient de bassins de stockage afin d'éviter un prélèvement direct dans les cours d'eau. Les précipitations sont enregistrées et l'irrigation ne se fait que lorsqu'elles sont insuffisantes. Des zones tampons sont maintenues le long des rivières pour prévenir la contamination des eaux de surface par le ruissellement des produits chimiques et sont clairement délimitées sur le terrain au moyen de panneaux d'information.*



6.3.1 Bassin de lagunage

### 6.3.2 La protection du sol

Le sol est le capital le plus précieux du planteur.

Des techniques pour limiter son érosion sont appliquées systématiquement (et depuis des décennies), et font l'objet d'un chapitre important dans les manuels du Groupe :

- semis de plantes de couverture,
- planting et andainage en courbes de niveaux
- amélioration de la structure (humus),
- dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

### 6.3.3 La gestion des déchets

Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets, qui garantit la conformité avec la politique générale et la législation nationale en vigueur.

Toutes les opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en privilégiant les niveaux supérieurs :

	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
Valorisation	Recyclage matière ou organique (compostage)	6
	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
Elimination	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
	Décharge ou lagune aménagées	3
	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, biodégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations.

- Les rafles sont réutilisées comme engrais organique
- les fibres et les coques sont utilisées comme combustible pour les chaudières des huileries.

Lors de la replantation, les troncs des vieux arbres et les souches sont laissés en andains afin qu'ils se décomposent. Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant le recours aux engrais chimiques.

*À Bangun Bandar, Socfindo a investi dans une installation de compostage. Les intrants sont composés de rafles, de déchets solides de décanteur, de cendres de chaudière et d'effluents*

*de l'huilerie. Le compost produit peut réduire jusqu'à 70% les besoins en engrais chimiques.*

*La SoGB a également mis en place un compostage boues-cendres, sans effluents. Le mélange est séché à l'air libre, et le produit obtenu, conditionné dans des sacs (ex-engrais), est épandu en plantation.*

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets tant industriels que domestiques font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental.



6.3.2 Plante de couverture, Brabanta, RD Congo



6.3.3 Déchetterie, SAC, Sierra Leone

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI sont utilisés et que les déchets sont stockés de manière appropriée.

*En 2016, Socfin KCD a construit un centre de gestion des déchets afin d'améliorer le tri et le traitement des déchets produits par les plantations.*



6.3.3 Tris sélectif, Okomu, Nigéria



6.3.3 Tris sélectif, Sorfindo, Indonésie

*Agripalma a signé un protocole d'accord avec une société de gestion des déchets et l'association T.E.S.E pour séparer les fractions organiques et non-organiques des déchets. Cette entreprise produit du compost à partir de déchets organiques et revend les bouteilles en verre pour en faire du sable de construction.*

En matière de gestion des déchets dangereux, les responsables QHSE contrôlent que les produits chimiques sont stockés selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les vieilles batteries sont collectés par des entreprises agréées.

Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attèlent également à sensibiliser les habitants des plantations à la gestion des déchets domestiques.

Des concours, comme celui du « village le plus propre », sont organisés pour informer et inciter à la propreté et à l'hygiène. Il s'agit d'un défi ambitieux à long terme, car les pays où le Groupe opère ne disposent pas de programme de sensibilisation ni de système de gestion des déchets approprié.

#### **6.3.4. Protection et amélioration de la biodiversité**

Comme mentionné précédemment, la plupart des plantations gérées par le Groupe sont d'anciennes plantations industrielles existantes ou abandonnées (« brownfield project »), des savanes anthropiques ou des zones agricoles

Des concours, comme celui du « village le plus propre », sont organisés pour informer et inciter à la propreté et à l'hygiène.

ayant été développées précédemment.

Au vu des résultats des études d'impact environnemental, des zones doivent être préservées. En 2015, des évaluations des zones HVC ont été effectuées : Okomu (replantation à Extension 1 et plantation à Extension 2) et ce, conformément à la nouvelle procédure de plantation de la RSPO.

Dans les plantations établies au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les zones ripariennes sont recrées et des espèces indigènes y sont replantées.

Suite à son engagement, le Groupe applique précisément l'approche HSC : aucun nouveau développement (« greenfield ») n'est réalisé sur des forêts primaires, secondaires, tourbières, aires à haute valeur de conservation, zones ripariennes, zones protégées ou à écosystèmes rares.

Les zones identifiées et à protéger selon l'approche HSC sont gérées et contrôlées par la plantation.

Le Groupe a mis en place une veille et suit attentivement le développement de l'HSC Convergence.

*PSG sera le premier site où sera appliquée l'approche HSC afin de déterminer les possibilités de développement futur.*

Conformément à sa politique et stratégie de conservation de la biodiversité, le Groupe mène des actions pour améliorer la biodiversité au sein des plantations existantes (procédures de « Gestion intégrée des Ravageurs » par exemple).



*A SAC et à Brabanta, les plantations sont confrontées à une prolifération de rats qui provoquent de nombreux dégâts et réduisent la production ; ces sites ont installé des nichoirs et des perches afin que les rapaces puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de leurs proies.*

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares, menacées ou en danger de disparition sont souvent présentes dans les concessions du Groupe.

Au sein des concessions, les plantations contrôlent et empêchent toute activité inappropriée de chasse (viande de brousse), de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, dans le respect des lois locales.

Par contre, dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé, Nigéria, Ghana) la plantation ne peut qu'effectuer un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, sous l'autorisation des autorités locales.

*A Sao Tomé, des éco-gardes patrouillent le long de la limite entre la concession et le Parc National Obò.*

Bien entendu, tous les travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et sensibilisés.

*Safacam collabore avec la ZSL et la Communauté de Dizangué, dans l'optique commune d'améliorer la préservation et la protection du lac Ossa. Des activités de subsistance alternatives sont développées afin de limiter la dépendance des communautés à la forêt ou aux zones protégées : agroforesterie, élevage, cultures maraîchères, pisciculture, etc.*



6.3.4 Zones de biodiversité, PSG, Ghana



Forêts protégées au sein des concessions : 31 964 ha						
LAC	SoGB	PSG	Okomu	Safacam	Brabanta	Cambodge
3 100 ha	1 614 ha	5 050 ha	1 000 ha	4 200 ha	13 000 ha	4 000 ha

**6.3.5 Politique zéro-déforestation**

Le 13 juillet 2016, le Groupe Socfin a adopté un moratoire sur les extensions de ses plantations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le Groupe a publié sa nouvelle politique gestion responsable<sup>13</sup>.

En outre, le Groupe Socfin soutient et encourage l’adoption de réglementations « zéro-déforestation » applicables à toutes les activités socio-économiques. A cette fin, il a apporté son soutien officiel à la « Déclaration de Marrakech pour un développement durable du secteur du palmier à huile en Afrique », prononcée lors de la COP22 à Marrakech (Maroc).

Plusieurs pays d’Afrique Centrale et de l’Ouest (Sierra Léone, Libéria, Côte d’Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, RD Congo, etc.) ont signé cette Déclaration. Le Groupe participe aux travaux de cette initiative. Parallèlement à ces engagements forts, des projets de reforestation et d’afforestation sont menés sur les sites du Groupe.

*A SAC, un programme de reforestation avait débuté en 2015 en collaboration avec le MAFFS. En 2016, SAC a réalisé une extension du projet en créant sa propre pépinière : 18 000 plants de différentes espèces (Acacia, Afzelia, Bananiers, noix de cajou, Gmelina, etc.).*

Ces projets de reforestation ont plusieurs objectifs : production de bois d’œuvre, protection des espèces en danger, accroissement des zones vertes (“green belts”) entre les palmeraies et les villages, etc.

**6.3.6 Emissions atmosphériques**

En matière d’émissions atmosphériques, le Groupe s’engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le Groupe a commencé à réaliser les bilans « carbone » de ses opérations palmier (avec l’utilisation du calculateur PalmGHG) et prévoit de le faire pour les plantations d’hévéas en 2017.



6.3.5 Reforestation, SAC, Sierra Leone

Les objectifs sont de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d’énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l’utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l’environnement et en excluant l’utilisation du feu pour préparer les nouveaux développements.

Toutes les plantations, sous le contrôle du département industriel, assurent un contrôle et une réduction progressive des consommations : utilisation rationnelle de l’énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc.

Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n’existent pas, aux prescriptions de la SFI.

13) [http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017\\_03\\_22\\_Politique\\_gestion\\_responsable.pdf](http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017_03_22_Politique_gestion_responsable.pdf)



## Gestion intégrée des ravageurs

6.3.7 Plantation palmiers avec arbres pour contrôle écologique des rats par les rapaces

### 6.3.7 Matières consommées

Dans la lignée de ses engagements, le Groupe s'efforce constamment de réduire son utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux.

L'utilisation maximale des déchets organiques venant de l'usine limite le recours aux engrais chimiques (se référer au chapitre 6.3.3).

Elle parvient à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à ses procédures de « Gestion intégrée des Ravageurs ». L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les

éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les nichoirs et les perches pour les rapaces, afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

En réduisant au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, on diminue l'exposition des travailleurs et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

De faibles quantités de produits chimiques qui sont classés 1B par l'OMS sont encore utilisées dans nos

plantations de palmiers à huile. Le paraquat est uniquement utilisé en Indonésie et son utilisation a été réduite, conformément au critère pertinent de la RSPO. Les responsables cherchent des solutions adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

*En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue.*

*En 2016, la consommation de paraquat et de carbofuran a été réduite respectivement de 18,37% et 47,02%, par rapport à 2015.*

*De même, 395 649 tonnes d'engrais organiques ont été utilisées, soit une augmentation de 1,11% comparé à 2015.*

### 6.3.8 Évaluations des impacts environnementaux

Avant tout développement, et en plus de la mise en œuvre de l'approche HSC, il convient de réaliser des études d'impact environnemental et social conformément à la législation nationale, aux normes de performance de la SFI et aux Principes et Critères RSPO.

*En 2016, Okomu a réalisé une Etude Environnementale et Sociale, et mis en œuvre la « RSPO New Planting Procedure » pour le nouveau développement appelé « extension 2 » :*



6.3.8 RSPO, PSG, Ghana



6.3.9 Turbine du Barrage de LAC, Libéria



6.3.9 Barrage LAC, Libéria

Biomasse  
2016 :  
23 882 093 kWh



- *Etudes des HVC,*
- *CLIP des communautés,*
- *Evaluation des stocks de carbone,*
- *Etudes des émissions de gaz à effet de serre,*
- *Vérification par des bureaux d'études agréés.*

*PSG a effectué une étude des HVC sur sa concession, en vue d'évaluer la possibilité d'un développement futur.*

### 6.3.9 Énergie

Une réduction de la consommation d'énergie va de pair avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et engendre ainsi une réduction des coûts de production.

La maintenance préventive des équipements et des installations en garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être réduites.

Les huileries et usines à caoutchouc sont presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique.

- Huileries : les fibres, rafles, coques provenant de l'usinage alimentent les chaudières. Les turbines produisent alors de l'énergie pour les usines, bureaux, hôpitaux et villages.

- Usines à caoutchouc : le bois d'hévéa, provenant de la replantation des parcelles est utilisé pour alimenter les séchoirs à caoutchouc.

*En 2016, 23 882 093 kWh ont été produits par les turbines à vapeur alimentées par la biomasse.*

Les activités du Groupe en matière d'énergies renouvelables ne s'arrêtent pas là. Le Groupe engage des investissements importants dans la production d'énergies renouvelables, ce qui diminue ses coûts de revient mais réduit aussi :

- Le transport lié aux carburants fossiles
- les émissions de GES

- la dépendance aux réseaux publics d'alimentation en électricité.

*En 2013, LAC a débuté la construction d'une centrale hydroélectrique; elle est opérationnelle depuis juin 2016. Elle a déjà produit 1 939 406 kWh d'électricité, avec une grande stabilité d'approvisionnement, 24h/24. Une économie de 582 000 litres de carburant fossile a été réalisée sur les premiers mois de fonctionnement.*

Les crédits carbone seront certifiés et mis sur le marché conformément à la norme VCS (Verified Carbon Standard).

Safacam a installé une chaudière à biomasse pour son usine à caoutchouc. Depuis juillet 2016, la chaudière a permis une réduction de l'utilisation de carburant fossile de 200 000 litres. A Brabanta, on utilise de l'huile de palme produite localement pour alimenter les groupes électrogènes. Ce qui permet de diminuer leur dépendance aux carburants fossiles importés. Les économies réalisées sont de 240 000 €/an.

#### 6.3.10 Prise en compte des impacts sur le changement climatique

Le Groupe Socfin est conscient que le changement climatique peut avoir un impact sur ses opérations et, que ses opérations peuvent avoir un impact sur le changement climatique, au niveau global mais aussi local.

La politique gestion responsable et l'engagement à suivre l'approche HSC vont dans ce sens.

Localement, lorsque le risque est identifié, des mesures d'adaptation sont mises en place pour les plantations et tous les habitats présents dans la concession. L'objectif est de garantir la productivité des surfaces et les moyens de subsistance des communautés locales.

Ces impacts liés à des circonstances extérieures sont pris en compte dans le choix des techniques agricoles (lutte antiérosive, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides, etc.).

Emplois directs, formations à de meilleures techniques agricoles, mise en œuvre de la politique zéro-déforestation dans la chaîne d'approvisionnement, etc. sont des actions menées par le Groupe et, qui permettent de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.

La plantation de Brabanta protège de manière active l'IFL (Intact Forest Landscape) appelé « Bloc forestier Kandjumba » qui se trouve dans sa concession, en limite Sud, afin de garantir la température, l'humidité de l'air et la fréquence des pluies actuelles.

#### 6.4 Evaluations des 6 Hautes Valeurs de Conservation

Au cours de l'année 2016, des études HVC ont été réalisées à Okomu et PSG, par les équipes de Proforest.

#### 6.5 Programmes et plans

Au Cambodge, 3 000 hectares ont été spécifiquement préservés dans les plantations à des fins environnementales :

- zones de végétation naturelle,
- forêts ripariennes
- aires à haute valeur de conservation.

Ces zones sont surveillées et une collaboration avec les autorités locales a été mise en place afin d'y empêcher l'exploitation forestière illégale et le braconnage.

Socfin KCD et Coviphama travaillent également avec des organismes de protection de l'environnement pour améliorer continuellement leurs programmes.

Elles participent à une plate-forme avec l'appui du WWF-Cambodge, afin de partager leurs meilleures pratiques avec des entreprises locales et d'échanger sur les défis et les opportunités que doit relever le secteur du caoutchouc dans le pays. Enfin, une sensibilisation des employés et de la population locale aux actions quotidiennes qu'ils peuvent entreprendre est menée afin de les aider à protéger leurs ressources naturelles et leur environnement.

« 3 000 ha préservés au Cambodge »



« Socfin KCD et Coviphama travaillent également avec des organismes de protection de l'environnement pour améliorer continuellement leurs programmes »





7.1.2. Comité des planteurs villageois, SCC, Côte d'Ivoire

« Il est essentiel que les communautés locales tirent parti de sa présence et aient la possibilité et la capacité de prendre ce même chemin du développement »

# Contribution au développement local | 7

Le succès à long terme du Groupe est le fruit de ses partenariats et des collaborations solides qu'il a tissés avec les communautés qui vivent à proximité de ses concessions.

Il est essentiel que les communautés locales tirent parti de sa présence et aient la possibilité et la capacité de prendre ce même chemin du développement.

La culture de l'hévéa et du palmier à huile sont des moyens efficaces pour favoriser le développement local.

En 2015, la majorité des plantations a élaboré ses propres « plans d'engagement avec les parties prenantes » et « plans de développement communautaires » pour assurer l'efficacité de leurs projets.

## 7.1 Partenaires locaux

### 7.1.1 Sous-traitants

Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux PME et TPE locales.

Bien que les plantations privilégient l'embauche d'employés directs, elles offrent également des possibilités aux sous-traitants locaux pour stimuler l'entrepreneuriat (Libéria et Cameroun).

Cela peut aussi engendrer certaines difficultés sur certains sites où la présence trop importante de sous-traitants rend le suivi plus difficile.

Certains ne respectaient pas les obligations en matière de santé et sécurité au travail, malgré les contrôles réguliers et les obligations contractuelles.

Toutefois, les plantations travailleront toujours, dans une certaine mesure, avec des sous-traitants.

*Actuellement, il existe 3 389 sous-traitants à la Socapalm, 1 684 à LAC et 1 177 à Socfindo.*

Les sous-traitants et les fournisseurs se doivent de respecter les mêmes règles que les plantations suite aux engagements pris par le Groupe dans ses politiques qualité et de gestion

responsable (spécifié dans les contrats de sous-traitance). Ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

### 7.1.2 Petits planteurs

Les plantations entretiennent des relations, spécifiques à chaque région, avec les petits planteurs d'hévéas et de palmiers.

Les plantations s'approvisionnent auprès de ces petits planteurs indépendants et certaines ont mis en place, d'initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement visant à :

- leur fournir des jeunes plants parfaitement sélectionnés
- les aider à améliorer leurs pratiques agricoles, par la formation et le suivi
- leur garantir un achat de leur production au prix du marché.

*Les plus grands programmes « petits planteurs » se trouvent en Côte d'Ivoire.*

*L'usine à caoutchouc de SCC est totalement dépendante de 6 500 petits planteurs. Elle s'est activement engagée dans la création de groupements organisés et dans une assistance technique.*

« SCC :  
6 500  
planteurs  
villageois »

SCC a acheté 42 745 tonnes de « fonds de tasse » (caoutchouc humide) aux petits planteurs en 2016 (augmentation de 5% depuis 2015).

En 2016, la SoGB a acheté 14 947 tonnes de régimes de fruits de palmier aux petits planteurs voisins de sa concession, soit une augmentation de 120% par rapport à 2015.

En 2016, on note également une augmentation des achats de caoutchouc humide de 12% à la SoGB.

Le partenariat avec les petits planteurs de la SoGB comprend :

- la création et l'entretien des parcelles,
- le support technique à l'entretien des plantations immatures
- la formation aux méthodes d'exploitation
- des sessions de sensibilisation (sur les sujets environnementaux et autres)
- la détection et le traitement des maladies
- l'identification et la géolocalisation des parcelles.

La Socapalm a également augmenté ses achats villageois en régimes de + 4,1% ç.à.d. 3 252 tonnes par rapport à 2015. Au final, la Socapalm aura acheté pour plus de 7,5 millions € de régimes en 2016.

Socfin au Cambodge met à disposition des petits planteurs des terres dans ses propres concessions. Il réalise :

- la préparation du terrain
- la plantation, la formation et l'assistance technique à 52 petits planteurs locaux.

Pour l'exploitation de leurs parcelles, les petits planteurs peuvent rejoindre gratuitement l'école de saignée de la plantation. L'exploitation de leurs parcelles a débuté fin 2016.

### 7.1.3 Chaîne d'approvisionnement responsable

La politique gestion responsable du Groupe s'applique à tous les fournisseurs à qui il achète ou avec qui il entretient une relation commerciale.

Ainsi, la protection de l'environnement, la politique zéro-déforestation, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, les droits de l'homme, la sécurité au travail sont des éléments essentiels auxquels le Groupe est attentif quand il évalue sa chaîne d'approvisionnement.

La SoGB et la SCC sont les plus dépendantes des petits planteurs et sont à la pointe de la cartographie des risques de leur chaîne



7.1.2 Régime palmier

d'approvisionnement. Les encadreurs techniques utilisent des checklists à remplir lorsqu'ils visitent les planteurs (par exemple pour y vérifier le respect des droits de l'homme).

Le Groupe s'engage à travailler en collaboration avec ses fournisseurs afin de rendre sa chaîne d'approvisionnement transparente tout en prenant en compte la complexité des chaînes d'approvisionnement de certaines matières premières.

Actuellement, la traçabilité est de 100% pour les chaînes d'approvisionnement palmier. Au niveau du caoutchouc, elle est en moyenne supérieure à 95%

excepté pour la SCC, où elle est de 85%, étant donné qu'elle dépend totalement des petits planteurs pour son approvisionnement.

Traçabilité des chaînes d'approvisionnements du Groupe	
SCC	85%
SoGB	95%
LAC	98%
Okomu	98%
Safacam	98%
Socfindo	100%
Autres	100%

## 7.2 Communautés locales

Le Groupe Socfin ne se préoccupe pas uniquement de ses travailleurs et de leur famille. Il s'engage également auprès des communautés locales.

Les relations avec les communautés locales sont régies par la nouvelle politique gestion responsable<sup>14</sup>.

### 7.2.1 Relations de bon voisinage avec les communautés locales

Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours très bien documentés dans les régions où opèrent les plantations et, malgré les précautions, on assiste parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.

L'identification du détenteur légitime et la détermination de la revendication la plus fondée peuvent s'avérer très ardues, notamment en l'absence de lois claires ou lorsqu'elles ne sont pas appliquées.

En cas de conflit foncier ou de toute autre doléance, le Groupe facilite un dialogue transparent et ouvert avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, le cas échéant. Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le

maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances à l'amiable et en temps opportun.

À mesure qu'il poursuit l'expansion de certaines de ses activités (« greenfield »), le Groupe s'assure du CLIP des communautés locales. Socfin ne force aucune personne ou communauté à quitter ses terres.

Le Groupe n'entreprend aucun nouveau développement (« greenfield ») tant que le processus de CLIP n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non-résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

*Au Cambodge, Socfin KCD a mis en place une plateforme tripartite et travaille en collaboration avec IMG, (GIZ ayant mis fin à son projet au Cambodge), qui prend la relève afin d'engager une discussion plus structurée, plus transparente et plus efficace avec la population locale.*

*Socfin KCD participe activement aux réunions du Comité tripartite sous la présidence de l'HCDH des Nations Unies. Ils se sont réunis 7 fois en 2016*

*afin de traiter de : prévention incendie, opportunités d'emplois, protection des forêts sacrées, etc.*

*Socfin KCD participe aussi activement à la plateforme multipartite supportée par l'HCDH. Son objectif est de renforcer la dynamique créée au sein de la plateforme tripartite et de s'ouvrir à l'ensemble des parties prenantes de la région de Bousra (autres acteurs privés et communautés plus éloignées également).*

*Les plateformes de dialogue de la Socapalm.*

*Des relations de bon voisinage ont toujours existé entre les autorités traditionnelles locales, les représentants des populations environnantes et les plantations. Les petits planteurs ont été inclus très rapidement dans les chaînes d'approvisionnement.*

*Toutefois, il est apparu nécessaire de structurer ici aussi, le dialogue entre les communautés et la société afin de formaliser ce dialogue et le rendre plus transparent.*

*Quatre plateformes de dialogue tripartites ont été créées :*

- 1. Dizangué (Mbongo-Mbambou),*
- 2. Edéa*
- 3. Kienké*
- 4. Dibombari*

*Les responsables des plantations participent activement aux réunions périodiques qui traitent essentiellement de l'approvisionnement en eau, des infrastructures de transport d'énergie, de la fourniture d'énergie électrique, et de soins médicaux aux communautés. Au fur et à mesure et en franche collaboration avec les autorités locales, des mesures sont mises en place afin de solliciter les partenaires impliqués et responsables et de réaliser sur le terrain les solutions adaptées.*

*Fin 2016, une plateforme de dialogue a également été mise en place pour la Safacam.*



14) [http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017\\_03\\_22\\_Politique\\_gestion\\_responsable.pdf](http://www.socfin.com/frontend/files/userfiles/files/2017_03_22_Politique_gestion_responsable.pdf)



7.2.1 Partenariat AVD-SoGB, Côte d'Ivoire

A la SoGB, une plateforme de discussion a été créée en 2009, afin d'encourager un partenariat étroit entre la SoGB et les populations environnantes.

Ce partenariat à long terme a été formalisé par la signature d'un protocole d'accord entre les villages environnants et la SoGB, sous l'égide du Sous-Préfet de Grand-Béréby. L'Association des Villages Déplacés (AVD) est née. Des délégués de chaque village concerné vérifient que les divers engagements contenus dans le protocole d'accord sont tenus. L'AVD a également pour mission de suivre la réalisation des projets communautaires et d'analyser les éventuelles doléances.

En 2016, 155 000 € ont été alloués à l'AVD pour la mise en œuvre des projets communautaires dans les villages environnants.

### 7.2.2 Plan d'engagement avec les parties prenantes

Afin d'accroître l'impact et le succès de ses activités sociales, le Groupe Socfin collabore autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Ces partenariats « gagnant-gagnant » mettent à profit les synergies entre différentes compétences dans un objectif de développement commun.

Il est impératif de s'engager auprès des communautés locales de manière régulière et de renforcer les capacités de leurs représentants.

Chaque plantation a élaboré son propre « plan d'engagement avec les parties prenantes » et le « plan de développement communautaire » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

SAC a développé des partenariats stratégiques avec les communautés locales, le gouvernement, les ONG et d'autres parties prenantes :

- Partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Assainissement pour l'organisation de la sensibilisation à l'environnement dans les écoles primaires et secondaires de la Chefferie de Malen.
- Partenariat avec le MAFFS pour le développement de projets de riziculture, de protection des forêts et de reboisement.
- Partenariat avec le Conseil du District de Pujehun : soutien financier et dons en nature pour assurer la continuité des soins de santé dans la Chefferie de Malen.
- Partenariat avec le MWR : sensibilisation à la qualité de l'eau dans les villages, organisation de la chloration des eaux de puits, partage d'informations concernant le suivi de la qualité de l'eau, et les données GPS des puits et forages.
- Partenariat avec l'Université de Njala : accueil de stagiaires. Etc.



7.2.2 Préservation des forêts, SAC, Sierra Leone

### 7.2.3 Gestion des plaintes

Les procédures de gestion des plaintes, internes et externes, sont comprises dans les plans d'engagement avec les parties prenantes ou sont précisées dans des documents séparés.

A partir de 2017, le Groupe rendra public les procédures de gestion des plaintes, par des moyens adéquats et appropriés aux circonstances, et publiera de manière régulière les évolutions constatées dans la résolution des conflits.

Dès 2017, en pleine transparence, le Groupe développera un tableau de bord destiné au suivi des plaintes et griefs.

### 7.2.4 Plans de développement communautaire

Toutes les Entreprises du Groupe mettent régulièrement en œuvre des projets communautaires. Son action est essentiellement axée dans quatre domaines : la santé, l'éducation, le développement local et la protection de l'environnement.

### 7.2.5 Projets de développement communautaire

L'amélioration des services collectifs est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs d'énergie et les fournisseurs d'énergie.

Toutes les plantations construisent, entretiennent et réparent les routes et les ponts en dehors même des concessions ; les routes facilitent l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines.



7.2.5 Commerçante bénéficiaire, Sahn Malen, Sierra Leone

En 2016, SAC a lancé un fonds de micro crédit doté de 6 485 €.

L'ensemble des uniformes de la plantation sont confectionnés par un tailleur de Sahn Malen pour un montant de près de 25 000 €/an.

Avec l'introduction de ce micro crédit, SAC a jeté les bases d'une institution de microfinance (MFI) qui devra prendre la relève.

SAC attache une grande importance à la mise en œuvre et au développement de projets sociaux au bénéfice des communautés locales ; ainsi, en 2016, SAC a dépensé environ 327 309 € dans des projets relevant de sa responsabilité sociale.

Actions sociales destinées aux communautés locales	
Routes	300 202 €
Forages	121 328 €
Puits	9 348 €
Bâtiments scolaires	63 355 €



7.2.5.1 Rénovation du centre de santé de Bousra

#### 7.2.5.1 Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés

Vivant pour la plupart dans des régions isolées, les communautés environnantes des plantations ne possèdent généralement que très peu d'infrastructures publiques de base. En collaboration avec les communautés locales et autorités locales, un soutien aux services publics est donné régulièrement (se référer au chapitre 4.6.1).

Au Cambodge, Socfin apporte son soutien à deux écoles primaires et une école secondaire dans lesquelles 900 élèves étudient. En collaboration avec le Gouvernement du Cambodge, Socfin KCD et Coviphama ont contribué au paiement des salaires de 30 professeurs en 2016.

Fin 2016, PSG a décidé de lancer un programme de bourse pour aider les étudiants de la communauté locale de Daboase. Le programme a pour objectif d'allouer 10 bourses d'études à des étudiants nécessiteux afin qu'ils puissent terminer leur formation. Ce programme rentrera pleinement en vigueur en 2017.

Une même situation est observée d'un point de vue médical. Les installations des plantations sont souvent uniques dans la région (se référer au chapitre 4.5.1).

Au Cambodge, la plantation a apporté son soutien au centre de santé de Bousra. Une rénovation intégrale a pu être réalisée durant l'année 2016 pour un budget de près de 10 000€: installation électrique, distribution de l'eau au sein des bâtiments, rénovation des chambres, réfection de la toiture.

Au Congo, des patients font parfois plus de 100km pour bénéficier des soins à l'hôpital de Brabanta (accouchements, chirurgies, etc).

SAC, en partenariat avec le Conseil du district de Pujehun, soutient financièrement le dispensaire local afin de garantir la qualité des soins prodigués.

Depuis 2013, la Socapalm et la Safacam ont constitué un partenariat avec l'IECD pour créer deux « Écoles Familiales Agricoles » : celles-ci forment des jeunes gens aux métiers ruraux et favorisent l'entrepreneuriat.

Certaines plantations redoublent d'efforts pour offrir à la jeunesse locale une chance de travailler et/ou de bénéficier d'une formation.

A Okomu, 17 étudiants ont suivi une formation au sein du département industriel en 2016.



### 7.2.5.2 Energie et approvisionnement en eau

La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services collectifs.

Le Groupe appuie les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finance le raccordement de ces communautés isolées.

En 2016, Okomu a réalisé des forages pour 7 communautés riveraines. Il a également fourni l'électrification à un village et a rénové la salle des groupes électrogènes d'un village.

En 2016, SAC a installé 16 lampadaires solaires dans la ville de Sahn Malen. Elle fournit aussi de l'électricité aux établissements de santé de Sahn Malen et Taninahun.

### 7.2.5.3 Routes et réseaux téléphoniques

Dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistants et les pistes trop rarement entretenues.

Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique pour maintenir le réseau national en bon état afin de permettre le déplacement des personnes et des marchandises dans ces régions et localités reculées.

Au Cambodge, les routes créées au sein des plantations sont souvent préférées aux routes publiques, moins bien entretenues et moins faciles d'accès. Plus de 745 km de routes ont été créés à l'intérieur de la concession, 45 km dans la commune de Bousra et 16 ponts ont été construits.

En 2016, 308 194 € ont été dépensés pour la construction et l'entretien des routes au Cambodge.

La plantation de SAC entretient les routes de la Chefferie et a créé des accès à tous les villages à l'intérieur de la plantation.

Chaque année plus de 100 000 € sont dépensés pour entretenir ces routes. La sécurité routière est une priorité que SAC partage avec la « Sierra Leone Road Safety Authority » : des signaux routiers et des ralentisseurs de vitesse ont été installés, de même qu'un système limitant la poussière (réduction de la visibilité).

Les télécommunications ont été significativement améliorées et couvrent maintenant la totalité de la Chefferie de Malen. La plantation s'est impliquée auprès de l'opérateur local pour l'installation de deux antennes. En compensation, SAC fournit l'énergie nécessaire aux deux antennes.

### 7.3 Populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent les opérations du Groupe :

- les pygmées Bagyéli près de la plantation de Kienké (Socapalm)
- les Phnongs au Cambodge

Ces populations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires. Leur spécificité est reconnue et une place particulière leur est réservée.

### **Le peuple autochtone Phnong**

97,6% de la population au Cambodge est Khmer. Le solde est composé de différents groupes indigènes parmi lesquels les Phnongs principalement présents dans la province de Mondulhiri. Leur culture est riche en mythes, chansons, histoires et traditions liées à la nature, elle est transmise oralement. Les Phnongs ont traditionnellement un lien étroit avec leur environnement naturel pour la collecte de leur nourriture et d'autres produits non alimentaires. Ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis.

La principale menace pour leur culture est probablement la domination de la culture khmère, qui peut mener à terme à une complète acculturation.

**Population de la commune de Bousra -Province de Mondulhiri.**

Mondulhiri est la province la plus grande et la moins peuplée du Cambodge. La commune de Bousra, où est implanté le Groupe compte 7 villages traditionnels

Phnongs (1 500 familles). Il n'est cependant pas facile d'obtenir des données officielles sur la proportion de familles Phnongs de cette population. Socfin KCD et Coviphama souhaitent jouer un rôle clé pour la protection et la promotion de la culture Phnong ainsi que pour l'amélioration du dialogue entre la communauté et les différents acteurs locaux.

Dès le début des activités du Groupe au Cambodge et afin de faciliter le dialogue et d'assurer la pérennité des traditions, une administration Phnong (4) a été mise en place.

Les moyens de subsistance spirituels des Phnongs sont leurs forêts sacrées et leurs cimetières. Ces lieux sont répartis dans les concessions et plusieurs mesures ont été prises pour identifier et préserver ces sites culturellement importants (coopération entre l'administration Phnong de l'Entreprise et les représentants locaux). Aujourd'hui, la plantation protège plus de 300 hectares de terres pour ces lieux sacrés.



7.3 District de Pech Chreada, Cambodge

A photograph of a forest with several tree trunks. Yellow collection cups are hanging from the trunks, likely for collecting latex. The background is a dense forest with green foliage and sunlight filtering through the trees.

« En 2016 le Groupe Socfin a fait quelques apparitions dans les médias européens et africains. Rendez-vous sur la page presse de son site pour en savoir plus: [www.socfin.com](http://www.socfin.com) »

# Activités de communication | 8

En 2016, le Groupe Socfin a lancé diverses actions de communication et projets.

Il mettra en ligne un nouveau site qui facilitera la communication avec ses parties prenantes et contribuera à une présentation transparente de ses activités.

Il s'agit d'un outil simple pour communiquer tant sur les différents projets que sur les challenges auxquels il fait face.

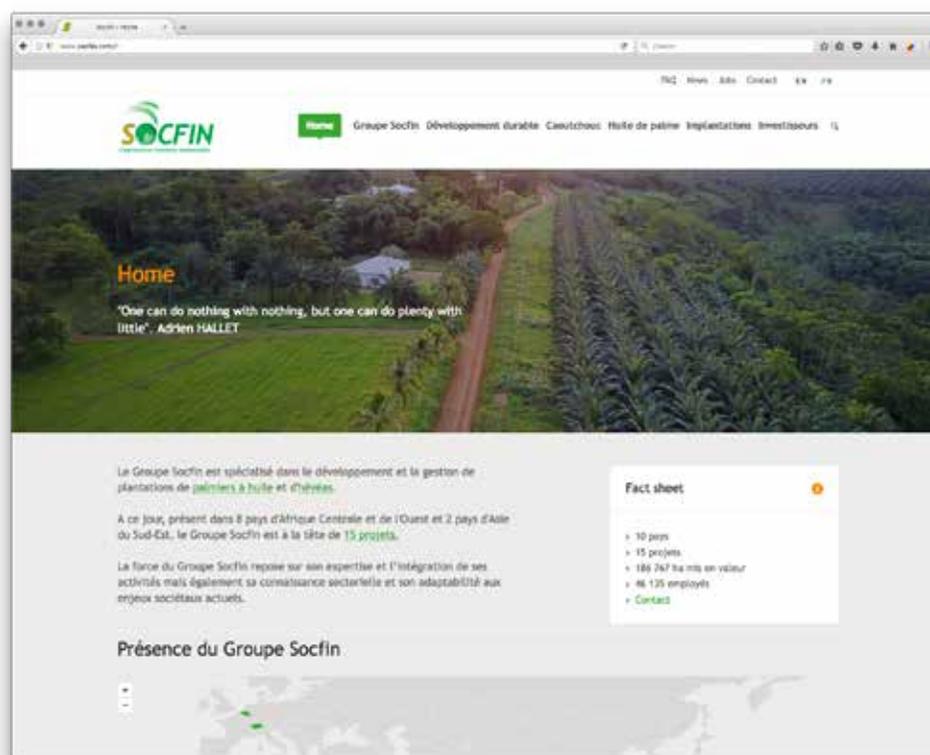
Travaillant quotidiennement à l'amélioration de sa communication, le Groupe espère, par ce projet, avoir répondu aux attentes des plus nombreux : [www.socfin.com](http://www.socfin.com)

En 2016 le Groupe Socfin a fait quelques apparitions dans les médias européens et africains. Rendez-vous sur la page presse de son site pour en savoir plus: [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

L'ensemble des communiqués du Groupe ainsi que les articles de presse parus y sont également relayés. Enfin, l'ensemble des documents publiés par le Groupe sont disponibles sur son site.

La page développement durable vous permettra notamment un accès :

- Aux données et statistiques sociales, environnementales, de santé et d'éducation du Groupe ;
- À la liste de ses partenaires.



# Index GRI

Normes GRI		Chapitre
102-1	Nom de l'organisation	1.3 Profil
102-2	Principales marques, produits et services	1.3 Profil
102-3	Emplacement des sièges	1.3 Profil
102-4	Pays d'opération	1.4 Présence dans le monde
102-5	Nature de la propriété et forme juridique	Rapport Financier de SOCFIN 2016
102-6	Marchés desservis	1.3 Profil
102-7	Échelle de l'organisation	1.4 Présence dans le monde 2. Performance économique en chiffres Rapport Financier SOCFIN 2016
102-8	Organisations	4.2.1 Personnel
102-9	Organisations chaîne d'approvisionnement	3.6 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
102-10	Changements significatifs dans l'organisation et sa chaîne d'approvisionnement	2. Performance économique en chiffres 3.6 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité Rapport Financier de SOCFIN 2016
102-11	Principe de précaution ou approche	3.2 Politiques, chartes et code d'éthique
102-12	Initiative externe	3.5 Respect volontaire des autres normes
102-13	Membres d'associations	<a href="http://www.socfin.com/fr/développement-durable">http://www.socfin.com/fr/développement-durable</a>
102-14	Déclaration du principal décideur	1.1 Message
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-16	Valeurs, principes, normes et normes de comportement	3.2 Politiques, chartes et code d'éthique
102-17	Mécanismes de conseils et de préoccupations concernant l'éthique	3.8 Plaintes et Griefs 4.2.3 Gestion des plaintes internes 7.2.3 Gestion des plaintes
102-18	Structure de gouvernance	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-19	Autorité déléguée	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-20	Responsabilité au niveau de l'exécutif pour les questions économiques, environnementales et sociales	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-21	Consulter les intervenants sur les questions économiques, environnementales, et des sujets sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-22	Composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-29	Identifier et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-31	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

102-32	Le plus haut rôle de l'organe de gouvernance dans les rapports de durabilité	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-33	Communiquer les préoccupations critiques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-40	Liste des groupes d'intervenants	4. Un engagement social fort 5. Assurer la sécurité des employés 7. Contribution au développement local
102-41	Conventions collectives	4.2.3 Gestion des plaintes internes
102-42	Base pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles s'engager	7.2.2 Plan d'engagement avec les parties prenantes
102-43	Approche de l'engagement des intervenants	7.2.2 Plan d'engagement avec les parties prenantes
102-44	Principaux sujets et préoccupations soulevés	7.2.2 Plan d'engagement avec les parties prenantes
102-45	Entités comprises dans les comptes consolidés	Rapport Financier de SOCFIN 2016
102-49	Changements dans les rapports	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-50	Période du rapport	2016
102-51	Date du dernier rapport	2016 : Rapport de Développement Durable de SOCFIN 2015
102-52	Cycle de déclaration	Annuellement
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	info@socfin.com
102-54	Conformément à l'option choisie, l'organisation a choisi	1.1 Message
102-55	Index de contenu GRI	Index GRI
Performance économique		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	2. Performance économique en chiffres Rapport Financier de SOCFIN 2016
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	2.6 Risques liés aux changements climatiques
201-4	Aides publiques reçues	Rapport Financier de SOCFIN 2016
Impacts économiques indirects		
203-1	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	4.3.1 Investissements dans les infrastructures
Lutte contre la corruption		
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	3.4.4 Pas de corruption
Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques anti-trust et monopolistiques et leurs issues	3.4.5 Pas de comportement anti-concurrentiel
Matières		
301-1	Consommation de matières en poids ou en volume	6.3.7 Matières consommées

Énergie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	6.3.9 Énergie <a href="http://www.socfin.com/fr/développement-durable">http://www.socfin.com/fr/développement-durable</a>
302-4	Réduction de la consommation énergétique	6.3.9 Énergie
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	6.3.9 Énergie
Eau		
303-1	Volume total d'eau prélevé par source	6.3.1 L'eau
Biodiversité		
304-1	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité
304-2	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité
Effluents et déchets		
306-1	Total des rejets d'eau, par type et par destination	6.3.1 L'eau
Évaluation environnementale des fournisseurs		
308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	7.1.3 Chaîne d'approvisionnement responsable
Emploi		
403-1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	4.2.7 Comités : Comités de santé et de sécurité au travail et syndicats 5.3 Comités de Santé et Sécurité au Travail
403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, Proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, Par zone géographique et par sexe	5.7 Accidents du travail
403-3	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	5.4 Analyse de risque
Formation et éducation		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	4.2.6 Formation 5.5 Formation & sensibilisation
Diversité et égalité des chances		
405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	4.2.1.1 Distribution par département 4.2.1.2 Répartition par catégorie et par sexe 4.2.1.3 Intégration des jeunes dans le monde du travail
Pratiques en matière de sécurité		
410-1	Pourcentage d'agents de sécurité formés aux politiques ou procédures de L'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers
Communautés locales		
413-2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	7. Contribution au développement local 4.2.1.3 Intégration des jeunes dans le monde du travail

# Glossaire

Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte D'Ivoire
ASF	Association de Santé Familiale
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
FISDES	Fonds Ivoir-Suisse de Développement Economique et Social
FSC	Forest Stewardship Council - Conseil pour la bonne gestion des forêts
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence de coopération internationale allemande pour le développement
GPS	Géo-Positionnement par Satellite
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l'homme
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IMG	Independant Mediation Group - Groupe de Médiation Indépendant
MAFFS	Minister of Agriculture Forestry and Food Security - Ministère de l'Agriculture Forestière et de la Sécurité Alimentaire
MSF	Médecins Sans Frontières
MWR	Ministry of Water Resources Sierra Leone - Ministère des ressources en eau, Sierra Leone
NSITF	Nigeria Social Insurance Trust Fund
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series - Système de management de la santé et de la sécurité au travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PME	Petite et Moyenne Entreprise
Proparco	PRoMotion et PARticipation pour la COopération économique
PSI	Population Services International

QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil - Table ronde pour la production durable d'huile de palme
SA 8000	Standard de responsabilité sociétale qui défend des conditions de travail décentes
SFI	Société Financière Internationale
SIDA	Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise
SIPH	Société International de Plantations d'Hévéas
SSE	Santé, Sécurité et Environnement
SST	Santé et la Sécurité au Travail
T.E.S.E.	Association pour le développement Portugais
TPE	Très Petites Entreprises
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
WWF	Fonds mondial pour la nature
ZSL	Zoological Society of London - Société zoologique de Londres



“One can do nothing with  
nothing, but one can do plenty  
with little”. Adrien HALLET

